

PAGES
MANQUANTES

Vues féministes

Un nombre des questions qui, de nos jours, agitent les esprits, il en est une qui rend singulièrement perplexes les penseurs, tellement elle est délicate et complexe. En effet, de sa solution dépendent en grande partie le sort de la femme et, naturellement aussi, la place que l'homme doit occuper dans la société. C'est, disons-le tout de suite, de la question féministe qu'il s'agit.

Tout d'abord, admettons franchement que le mouvement féministe, dont l'objet, dans l'esprit de ses promoteurs, est l'émancipation de la femme, compte un peu partout, sous la calotte des cieux, de fervents adeptes et de zélés propagateurs. Légitime en soi, il s'impose d'ailleurs à l'attention de tous ceux pour qui les progrès de la civilisation ne sont pas un vain mot. N'est-il pas, dans son acception la plus haute, alors qu'il s'inspire du plan divin, l'épanouissement de la justice et de la charité ? Etre personnel, douée de raison, la femme ici-bas n'a-t-elle pas droit, au même titre que l'homme, à sa part de soleil ? Comme lui, " convive d'un jour au banquet de la vie ", ne doit-elle pas avoir sa place à la table de la famille humaine, dans la liberté, dans l'égalité et dans la fraternité ?

Sans doute, le féminisme doit se garder de verser dans l'exagération. Si la femme a des droits, elle a aussi des devoirs. Le rôle qui lui est dévolu, de par sa constitution physique et les responsabilités qui en découlent dans l'ordre moral, économique, social et politique, constitue pour elle la limite de ses droits, de même que, en un certain sens, les droits de l'homme et ses privilèges de chef de famille mar-

quent pour lui l'étendue de ses devoirs. C'est pourquoi les destinées propres de l'homme et de la femme, leurs aptitudes particulières, ce par quoi, en un mot, se trouvent déterminés les droits et les devoirs de l'un et de l'autre, comme aussi les nécessités des temps, sont avant tout à considérer, quand il s'agit d'étudier le mouvement féministe et de lui donner la direction qui convient.

La nature des êtres nous révèle, en effet, l'existence et le caractère de la loi qui les régit. Or, qu'est-ce que la femme et qu'est-ce que l'homme, sinon deux êtres faits pour se comprendre et s'aimer, qui se complètent naturellement et forment la première unité sociale ; deux êtres composés l'un et l'autre et d'un corps et d'une âme, qui ont chacun une destinée propre, que différencient leur constitution physique, leurs fonctions physiologiques, leurs aptitudes spéciales, mais qui ont aussi une destinée commune que leur assure et qu'exige l'immortalité à laquelle Dieu les appelle? De là découlent des droits inaliénables chez l'un et chez l'autre, des devoirs mutuels tout aussi impérieux pour l'un que pour l'autre.

Cependant, que de tergiversations dans l'application de la loi qui les régit! Que de fois l'égoïsme masculin ou l'esprit de domination impose ses vues, au mépris de la plus élémentaire justice ! Que de fois la souplesse féminine et l'artifice de la ruse tendent à asservir l'homme au lieu de lui venir en aide! Et pourtant l'homme et la femme, en toute sécurité et en toute liberté, ont également le droit d'user et de jouir de la vie que Dieu leur a donnée en vue de leur double destinée. Ils ont également droit au libre exercice de leurs facultés, et ils sont tenus tous les deux de rendre à César ce qui est à César, comme à Dieu ce qui est à Dieu.

Or, c'est précisément cet égoïsme de l'homme qui a fait naître en l'âme de la femme ce désir d'émancipation, souvent désordonné, qui préoccupe les sociétés modernes. Eh! quoi,

dit-on, ne faut-il pas que la valeur personnelle de la femme, maintes fois mise en relief par ses succès, soit proclamée aux quatre coins de la terre ? N'est-il pas dans l'ordre que la conscience de sa personnalité morale, hélas ! trop méconnue par l'autorité de son mari, devienne enfin l'objet du respect de ce dernier ? N'est-il pas opportun de démontrer que notre sens moral n'est pas à ce point perverti que nous ne voyons dans la femme, à l'exemple de Proud'hon, "qu'une réceptivité qui, recevant de l'homme l'embryon, en reçoit également l'esprit et le devoir", que nous croyons qu'elle n'est qu'un "diminutif d'homme, une sorte de moyen terme entre lui et le reste du règne animal" ? Ne convient-il pas plutôt à l'homme lui-même de rendre justice à la compagne de ses joies et de ses douleurs, en lui accordant enfin le rang qui lui appartient dans l'éducation, dans le mariage, au foyer, et, hors du foyer, dans le travail et dans l'action sociale ? Que la femme jouisse donc de la plénitude de ses droits ! Qu'elle s'enivre du bonheur de se sentir vivre ! Et qu'ainsi la justice et la charité soient glorifiées ! L'œil de Dieu y verra l'accomplissement de ses volontés.

D'ailleurs, les nécessités de la vie économique, si largement modifiées par l'industrie au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, ne constituent-elles pas les principaux facteurs du mouvement féministe actuel, et ne nous pressent-elles pas de le satisfaire bon gré mal gré au profit de la communauté de l'homme et de la femme ?

Mais, dira-t-on, quelle doit être la marche de ce mouvement qui, légitime sans doute à plus d'un titre, menace parfois cependant, par ses prétentions outrées, de nous jeter aux fondrières, ou plutôt, de plonger le monde dans un individualisme outrancier et d'armer ainsi les uns contre les autres des êtres que la nature n'a évidemment pas faits pour se haïr ? C'est, en effet, ce qu'il importe de préciser, si l'on

veut atteindre une fin équitable et rationnelle, parfaitement en harmonie avec l'ordre même de la nature.

En cette matière, comme en toutes celles où les destinées de l'homme sont en jeu, la direction doit être, croyons-nous, conforme à l'esprit du christianisme, vrai rayon de lumière divine, vibrante expression du vrai, du bon et du beau.

* * *

Que la femme doive tendre à l'activité supérieure vers laquelle semble la pousser sa destinée particulière, c'est là, nous semble-t-il, un principe qui s'impose à tous les esprits. Aussi bien, sans réticence, nous concédons à la femme le droit à la mise en action des moyens propres à atteindre cet idéal qui, ne pouvant être la réalité d'aujourd'hui, pourrait bien être celle de demain. Former l'esprit, le coeur et le corps de l'enfant auquel elle a donné le jour, voilà le premier devoir, et donc le premier souci, de la femme qui a vraiment conscience de ses responsabilités naturelles. Malheureusement, la femme d'aujourd'hui est loin d'être toujours à la hauteur de cette mission. Manier et façonner l'esprit, imprimer dans le coeur de solides principes et donner au corps la culture physique convenable, c'est là un art trop souvent ignoré. Pourtant, si nous voulons que la femme possède et applique cet art difficile, enseignons à nos filles qu'il existe un Dieu, qu'il faut adorer, aimer et servir; rappelons-leur qu'elles ne sont pas ici-bas pour vivre dans l'oisiveté et pour boire à la coupe du plaisir, mais plutôt pour accomplir les volontés de Dieu et de la nature; démontrons-leur que le vrai bonheur en ce monde réside dans la satisfaction du devoir accompli, que la quiétude parfaite des âmes ne s'acquiert qu'à ce prix; en trois mots, impré-

gnons-les de sentiments nobles et élevés, développons les facultés intellectuelles qui sont inhérentes à leur nature, donnons-leur, sans fausse honte, une sérieuse formation pratique. Oui, de grâce, faisons de nos filles des femmes renseignées. Car si, comme le disait Montaigne, "notre avenir est aux mains de nos nourrices", la femme ne doit pas ignorer que cet enfant qu'elle a conçu et mis au monde, qu'elle tient dans ses bras et qu'elle nourrit de son lait, qui croît et grandit sous ses yeux, doit, en vue de sa double destinée terrestre et céleste, toujours se développer en science et en sagesse, pour le plus grand bien de la patrie et pour la plus grande gloire de Dieu. De grâce, faisons de nos filles des éducatrices qui, remplies de sens et de savoir, sachent inspirer à leurs enfants l'amour de la vérité, de la bonté et de la beauté, lui apprennent à bien penser et à bien vouloir et, par cela même, à agir par raison et par devoir, et non pas seulement par crainte ou par affection. De grâce, faisons de nos filles des éducatrices qui, comprenant l'importance d'une formation ménagère pratique, aient pour elles-mêmes, et pour celles qui naîtront d'elles, ce savoir-faire dont tant de femmes de nos jours sont dépourvues et qui s'appelle la science de l'économie domestique.

Rien, en effet, de plus propre à éloigner l'homme de son foyer qu'une épouse qui ne l'entend point et ignore tout de ce qu'elle doit savoir. Rien qui le décourage davantage, dans les efforts à faire pour subvenir aux besoins de la famille, que la maladresse d'une épouse qui ne sait pas administrer et gérer ce qu'il a parfois si laborieusement gagné. Que de ménages, hélas ! malheureux, goûteraient peut-être les charmes et les douceurs d'une vie aisée, si l'insignifiance ou l'ignorance de l'épouse ne les avaient à jamais désunis ! Faisons donc de nos filles des femmes qui, au lieu d'être le désespoir du mari, en soient plutôt l'espoir ; des femmes qui, après avoir mis en

leurs enfants le meilleur de leur âme, de leur intelligence et de leur savoir, déversent jusque dans leurs petits enfants les fruits de leur longue expérience et soient, au déclin de l'âge, la providence vénérée des nouveaux foyers !

En plus de cette éducation, qui dotera la femme de demain d'une haute force morale dont la religion sera l'appui, n'hésitons pas à donner également à nos filles une forte culture intellectuelle, une formation d'esprit supérieure, en rapport avec les exigences et les progrès du siècle où nous vivons. Car, ainsi que l'écrivait Mgr Dupanloup, " c'est un grand malheur quand le mari bâille en écoutant sa femme ", puisque, ajoutait-il ailleurs, " Dieu n'a pas plus fait les âmes de femmes que les âmes d'hommes pour être des terres légères, stériles et malsaines ". A l'exemple du Clitandre des *Femmes savantes* de Molière, donnons-leur des *clartés de tout*, au moyen d'un programme où, suivant l'expression d'un écrivain distingué, " l'encyclopédie moderne se refléterait comme dans un lac se reflètent les grandes lignes d'un paysage ". Bref, apprenons surtout à la femme la moëlle des choses. Armons-la du flambeau de la philosophie ! A la lumière de cette science des sciences, fortifions ses attrait religieux si souvent en butte à l'ironie et mettons-la en état de réagir contre l'influence parfois néfaste du milieu où elle se meut.



En vertu de cette formation intellectuelle et morale, la femme de demain, à l'exemple de celle d'hier, acceptera, de meilleure grâce que celle d'aujourd'hui, cette autorité maritale que les fins du mariage et les nécessités de la famille lui imposent de par la nature et de par Dieu. A la vérité, la femme d'aujourd'hui, à peu d'exceptions près, tend à une éman-

cipation subversive de l'ordre établi. Egarée par le sophisme, elle sacrifie d'un coeur léger à l'esprit d'insubordination. Elle ignore volontiers le mot de saint Paul : " Comme l'Eglise est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent l'être à leurs maris en toutes choses ". Imbue d'un individualisme outrancier, elle oublie que, tirée de l'homme auquel Dieu la donna comme un *aide semblable à lui*, elle lui est subordonnée.

De fait, sans être l'esclave ni la servante de l'homme, la femme doit lui obéir. Destinée, comme lui, à la procréation et à l'éducation des enfants, elle a, par cela même, droit à son respect et à sa protection, puisque, à ce double titre, elle est son complément et sa compagne. Mais, elle doit lui rester soumise. Après tout, l'autorité n'est-elle pas le lien essentiel qui maintient la solidité du foyer? La briser, cette autorité, ne serait-ce pas briser l'unité du groupe familial? " Sans l'autorité, dit Sertillanges, vous empêchez la finalité sociale de s'exprimer dans une volonté, de se réaliser dans les faits, de diriger l'application des forces et de vaincre les résistances. " Il nous faut donc une autorité. Ne vous en déplaise, mesdames, ainsi que le dit le poète,

Du côté de la barbe est la toute-puissance !

Remarquons cependant avec Sertillanges que, " en raison et en sagesse supérieure, celui des deux qui se rend compte que l'autre est au-dessus de lui en quelque objet doit se rendre ". En réalité, tout gouvernement un peu complexe comporte un partage d'attributions. Si, à vrai dire, la complexité de la vie familiale fait que la femme est amenée à prendre des responsabilités, il est naturel, comme le dit encore ce sympathique féministe, " qu'à ces responsabilités corresponde une part d'autorité ". D'ailleurs, en fait, la vie a

bientôt fait de plier le code à ses exigences, et le véritable amour, de rendre ses hommages à qui de droit. Quiconque, au reste, se marie, doit accepter volontiers du mariage les charges et les contraintes, aussi bien que les joies et les douceurs intimes. Quiconque se marie ne doit pas perdre de vue que " du mariage l'assistance dévouée est le charme et la vie, la fidélité le gage, l'amour mutuel la base ". Quiconque se marie ne doit pas moins, en toute sagesse, " voir d'abord, ainsi que le dit encore Sertillanges, dans chaque candidat au mariage, une personne, une âme et une chair, une vie et une postérité, et pour tout dire l'humanité et Dieu ". Le reste lui sera donné par surcroît ! Au contraire, quiconque se marie en croyant pouvoir établir la stabilité de son foyer sur un sac d'écus, sur une fragile chair, ou même sur une froide raison, oublie, hélas ! que si " on meurt seul, comme a dit Pascal, on se marie à deux ", et que ce sont là des fondements bien éphémères. Que de destinées se fixent pourtant, à ce grave et redoutable moment, avec une légèreté incroyable ! " Hors la mort, a écrit Tolstoï, il n'y a rien de plus important ni de plus irrémédiable que le mariage ". L'une et l'autre, en effet, fixent la destinée : la mort, aux âmes pour l'éternité, le mariage, aux époux pour toute la vie. Il faut savoir y réfléchir.

Union indissoluble d'un seul homme et d'une seule femme, le mariage est une institution naturelle, sociale et religieuse. Respectons-en l'intégrité ! Repoussons avec indignation les revendications injustifiées de ces âmes dévouées et de ces coeurs corrompus qui, au mépris des lois les plus sacrées, voudraient y substituer l'*union libre*, ou tout au moins le *divorce*, comme si la sécurité des époux, l'avenir des enfants, le bonheur de la famille, la stabilité du foyer ne dépendaient pas en grande partie de l'indissolubilité du mariage, comme si, en cas de conflit entre eux, les époux n'avaient pas la faculté de recourir à la séparation, laquelle — sans compro-

mettre, comme le divorce, de nouveaux intérêts—ménage du moins l'avenir en permettant la reprise de l'union à la suite d'un retour d'affection. Donc, que tous et chacun, dans l'intérêt de la communauté et de l'humanité, respectent l'intégrité de cette union bénie du ciel! Car, ainsi que le dit Tertullien : " L'Eglise en forme le noeud, l'offrande de l'auguste sacrifice la confirme, la bénédiction du prêtre y met le sceau, les anges en sont les témoins et le Père céleste la ratifie. "

Que les pères et mères, également, n'abusent jamais du droit de conseil que leur confère la nature, au point d'imposer à leurs enfants, en une chose aussi grave de conséquence, des volontés arbitraires ! Qu'ils aient, au contraire, toujours présent à l'esprit que, si leurs enfants leur doivent déférence et respect, en égard à leur expérience de la vie, d'autre part, ils sont en définitive les vrais maîtres de leurs destinées.

Que la femme, compagne et collaboratrice de l'homme, n'oublie pas non plus qu'il lui appartient, à titre de gardienne naturelle du foyer, d'en assurer la stabilité, d'en entretenir la vie et d'en sauvegarder l'honneur. A elle, en vérité, incombe la noble tâche d'endiguer cette vague dévastatrice de l'individualisme, cet esprit d'égoïsme qui tend de plus en plus à supprimer la vie de famille, à désorganiser les ménages, en faisant de la femme, par suite du développement pris par le travail féminin, comme la rivale et l'émule de l'homme dans une sphère qui n'est pas la sienne.

N'est-il pas vraiment déplorable, en effet, de voir tant de femmes de nos jours oublier qu'elles ont tout à gagner en s'efforçant de personnifier la vraie femme et tout à perdre en s'évertuant à exercer des fonctions qui ne conviennent guère qu'à l'homme ? Par exemple, les carrières libérales ne sont pas faites pour elles. Elles tendent trop à les éloigner du foyer familial, voire même à les en détacher tout à fait,

outre qu'elles sont pratiquement à peu près incompatibles avec le rôle et la mission que la nature leur impose. Les arts d'agrément entrent beaucoup plus dans les attributions de la femme. Ils conviennent davantage aux aptitudes de son sexe. Etant des plus propres à occuper profitablement ses loisirs, ils devraient être davantage l'objet de son exubérance et de son activité.

L'on comprend, cependant, que les nécessités primordiales de la vie économique obligent, à notre époque, nombre de femmes à s'éloigner du foyer et à chercher au dehors dans un travail rémunérateur le pain qui leur manque. Mais celles-là *subissent* leur destinée. La plupart du temps, elles attendent, pour réintégrer le foyer, le jour où le chef de la famille pourra subvenir aux besoins de tous et garder sous son toit sa femme et ses filles pour les tâches féminines. L'ambition des hommes épris de justes réformes sociales devrait être de relever le salaire de l'homme, " de répartir équitablement le travail humain et de soustraire ainsi heureusement la femme aux influences pernicieuses du dehors, en la rendant au foyer qui la réclame et qui souffre de son absence ".

* * *

N'est-il pas surtout regrettable de voir la reine du foyer se répandre en revendications tapageuses, réclamer hautement l'égalité politique des sexes, sans plus se préoccuper du désarroi moral et social que cette égalité produirait infailliblement? Quelle erreur! Si je ne sais quelle justice idéale semble prêcher l'égalité politique des sexes, les réalités, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la réprouvent de toutes façons. A vrai dire, l'éligibilité et le droit aux urnes électorales ne devraient jamais hanter le cerveau de la fem-

me, devenir l'objet de ses rêves. Maintenir le regard de l'homme sur les grands intérêts moraux et, par ailleurs, sur les réalités positives — comme l'a dit avec tant de sens un moraliste — devrait suffire à ses ambitions et la tenir éloignée de la politique militante, si propre à lui faire oublier ces grandes causes pour des intrigues auxquelles certains aspects de son tempérament n'offrent que trop de prise. Pour ma part, je ne crois pas que la femme doive descendre dans l'arène politique et y hasarder, en plus de sa personne, de sa moralité et de son honneur, l'intérêt et le bonheur de ses enfants, la paix et la prospérité de son foyer. La destinée particulière de la femme restreint naturellement d'ailleurs le champ de son activité en politique et la contraint à consacrer de préférence ses énergies au service de la famille et à la sauvegarde du foyer.

Voilà, à mon sens, le rang qui revient à la femme, dans l'éducation, dans le mariage, au foyer et, hors du foyer, dans le travail et dans l'action sociale. Ne vous en déplaît, mesdames, votre place est au foyer. Souffrez qu'on vous le dise et gardez-vous d'oublier que, si l'homme ne peut, sans le premier en être malheureux, se passer de femme, vous ne pouvez, sans en souffrir vous-mêmes, trahir les devoirs naturels à votre sexe. Toujours, en effet, l'homme et la femme, comme leurs premiers parents, éprouveront le besoin de se donner l'un à l'autre et de parcourir l'un à côté de l'autre le chemin de la vie.

Magdelger MERCIER.

Etude sur notre Langage usuel

I

No	CE QU'ON DIT :	CE QU'ON DEVRAIT DIRE:
1.	<i>Roulette de porte</i>	Galet.
2.	<i>Can-opener</i>	Ouvre-boîte.
3.	<i>Bouvette</i>	Bouvet.
4.	<i>Dent-de-vieille</i>	Tarabiscot.
5.	<i>Passe-partout</i>	Scie à guichet.
6.	<i>Lime à bois</i>	Râpe.
7.	<i>Boîte d'onglettes</i>	Boîte à ongles.
8.	<i>Rack à chapeaux</i>	Penderie.
9.	<i>Jack</i>	Cric.
10.	<i>Jack-screw</i> ou <i>avisse</i>	Vérin.
11.	<i>Couplets</i> ou <i>petite penture</i>	Charnière.
12.	<i>Couplets</i> ou <i>petite penture</i>	Paumelle.
13.	<i>Poulie</i>	Moufle.
14.	<i>Poignée pliée</i> ou <i>poignée croche</i>	Bec-de-cane.
15.	<i>Poignées à ressort</i>	Crispateurs.
16.	<i>Balai roulant</i>	Balai automatique.
17.	<i>Pads</i> ou <i>gaiters</i>	Jambières.
18.	<i>Couteau à orange</i>	Couteau à zester.
19.	<i>Clippeur</i>	Tondeuse.
20.	<i>Set à pain</i>	Service à pain.
21.	<i>Suit-case</i>	Porte-habits.



OBSERVATIONS

— Les portes à coulisse (portes *roulantes*) sont ordinairement supportées par une roulette, disposée de la façon indiquée (fig. 1). Cette roue s'appelle GALET. C'est le nom de toute petite roue, placée entre deux surfaces pour diminuer le frottement. On devrait donc dire "galet" au lieu de "roulette" de table, de fauteuil, de lit, de chiffonnier, etc.

Dans la porte à coulisse, le galet roule sur une bande de bois ou de fer, qui s'appelle "lisse", du moins au Canada. C'est la ressemblance entre cette "lisse" et les longues bandes de fer ou d'acier qui s'appuient sur les longuerines (*ties*) d'une voie ferrée, qui a porté nos ancêtres à donner le nom de "lisses" aux rails d'un chemin de fer.

A propos du mot *lisse*, qu'on me permette de citer ici une observation très curieuse, extraite du livre de Justin Améro, reprochant aux fils de la France d'accepter trop facilement, dans leur vocabulaire, les mots d'outre-Manche.

Voici ce qu'on lit dans cet ouvrage ayant pour titre : *De l'anglomanie dans le français*.

Relativement au mot *rail*, que les Anglais prononcent *reil*, et dont nous avons fait de si jolis dérivés, je me bornerai à dire que nous en avons l'équivalent dans notre langue. Cet équivalent est *lisse*. Des Français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique s'en souviennent, de ce mot, et l'emploient de préférence à "rail". Ampère a trouvé ce mot de "lisse" en usage parmi les Français du Canada, plus français dans leur langage que ceux de France! Si on eût conservé "lisse", nous aurions *délisser*, *délissement*, etc., au lieu de *dérailer*, *déraillement*, relevés par l'horrible sonorité que nous avons attachée à ces mots, et qu'ils n'ont pas en anglais.

— On trouve pratique, aujourd'hui, d'acheter les comestibles, viandes, fruits, légumes, en conserve (*canned goods*).

La difficulté d'ouvrir ces boîtes en ferblanc a provoqué l'invention d'un outil très commode à l'usage des cuisinières (fig. 2). Cet instrument est appelé ici *can-opener*. Ne serait-il pas opportun de lui substituer OUVRE-BOÎTE, que l'on trouve dans le tarif-album (catalogue) de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne ?

— C'est sous le nom général de varlopes que nous désignons les outils à dresser, replanir, polir le bois. Ces outils portent différents noms, selon leur forme et leur but. Il y a le racloir, le grattoir, le rabot, le rabot plat, le rabot à semelle, le rabot à dents, le rabot cintré, le bouvet, le bouvet à embrever, à approfondir, le bouvet à rainure, le bouvet à queue, le guillaume, le feuilleret, la mouchette simple, la mouchette à joue, le quart-de-rond, le congé, la noix de menuisier, le prestum simple, le prestum à feuillure, le jet d'eau, la gueule-de-loup, la plate-bande, la doucine ordinaire, la doucine à baguette.

C'est à tort que nous donnons le nom de " doucine " au cuir rigide à rasoir.

La doucine est aussi une sorte de moulure.

Les outils indiqués dans la vignette ci-contre s'appellent : BOUVET (fig. 3) et TARABISCOT (fig. 4).

Le tarabiscot est aussi connu sous le nom de " dent-de-vieille ", traduction littérale du nom anglais: *old woman's tooth*.

— Un passe-partout est une clef avec laquelle on peut ouvrir toute une série de serrures. Il ne faut donc pas appeler ainsi l'espèce de scie, indiquée fig. 5, que les menuisiers de France désignent sous le nom de SCIE A GUICHET (*key-hole saw*).

— Cette plaque hérissée d'aspérités s'appelle RÂPE (fig 6). Les maréchaux-ferrants s'en servent pour limer la corne des chevaux, les menuisiers, pour user le bois, et les ménagères emploient un ustensile semblable pour réduire en poudre le sucre, le fromage, la muscade, etc.

— Les encadreurs, pour couper les baguettes dorées, les menuisiers, pour couper à un angle de 45 degrés l'extrémité des planches et des moulures, se servent d'une boîte d'onglettes (fig. 7). Le nom véritable est BOÎTE A ONGLETS.

— Ces crochets ornementés, destinés à suspendre les chapeaux, les vêtements, etc., se nomment pantères. Une réunion de ces crochets (fig.8) ne doit pas être désignée sous le nom de "rack à chapeaux", mais de PENDERIE.

— La machine à crémaillère (fig. 9), qu'on emploie pour soulever de lourds fardeaux, porte le nom de CRIC (prononcez *cri*). Les chauffeurs d'automobile se servent d'un levier semblable pour lever ce lourd véhicule, afin de changer les pneus; ils l'appellent *auto-jack*. Le nom français en est : LÈVE-AUTO.

— La fig. 10 représente un VÉRIN, que nos charpentiers nomment *jack-screw* ou *avisse*.

— Une CHARNIÈRE (fig. 11), que l'on appelle vulgairement "des couplets", prend le nom de PAUMELLE, quand elle a la forme indiquée dans la fig. 12.

— Quand une poulie est double, triple ou quadruple (fig. 13), c'est une MOUFLE.

— Cette serrure particulière (fig. 14) se nomme BEC-DE-CANE, à cause de la poignée qui a souvent la forme d'un *bec de cane*. *Poignée pliée* est le nom employé au Canada pour désigner le bec-de-cane.

— Parmi les différents instruments à l'usage des gymnastes, pour le développement du corps, des membres et des muscles, il y a les exercices, les extenseurs et les CRISPATEURS (fig. 15). On fait usage de ces derniers pour assouplir les muscles, les ligaments et les articulations de la main, et leur donner de la vigueur. Le mot *crispateur*, indiquant la crispation de la main dans ce genre d'exercice, est très bien trouvé.

— Le BALAI AUTOMATIQUE est appelé "balai roulant" par nos ménagères (fig. 16). Si le balai est électrique et aspire par vide, on l'appelle aspirateur, balayeuse mécanique ou balayeuse par vide (*vacuum cleaner*).

— Ces sortes de guêtres (fig. 17) sont des JAMBIÈRES. Quand, au lieu d'être rigides, elles sont formées d'une étroite bande de drap qu'on enroule autour de la jambe comme le font les militaires, ce sont des molletières. Les amateurs de jeux athlétiques emploient aussi des genouillères et des cuissières. Les longues bottes en caoutchouc, dont la tige couvre jusqu'au haut de la cuisse de celui qui en est chaussé, se nomment bottes cuissières.

— Beaucoup ignorent que l'enveloppe extérieure d'une orange ou d'un citron s'appelle zeste. Ce mot, qui est une onomatopée, nous vient, dit le dictionnaire Bescherelle, du petit bruit qui se fait lorsqu'on glisse vivement, contre l'écorce d'un de ces fruits, le tranchant d'un couteau. Il faut

donc dire des zestes, et non des " pelures " d'orange, de citron; zester, et non " épilucher " une orange. L'ustensile désigné par la figure 18 est un COUTEAU A ZESTER.

— Quand dira-t-on TONDEUSE, au lieu de *clippeur* (fig. 19)? On dit aussi *clipp-er*, alors qu'il faudrait dire : tondre, raser (la tête), raser à la Titus. En France, dans le langage argotique, on dit : se faire " caillouter ", être " caillouté ".

— LE SERVICE A PAIN (fig. 20) sert à recueillir les miettes qui parsèment la nappe, après un repas. Il se compose d'un plateau à miettes, d'une pelle à miettes, et d'un ramasse-miettes (brosse courbée).

— Parmi les différentes variétés de valises à main, il y a la sacoche (*satchel*), la trousse de voyage, la valise bombée, la valise jumelle, la valise à soufflet, le portemanteau, le fourre-tout et le PORTE-HABITS (fig. 21). Ce mot remplacera avantageusement *suit-case*. Ainsi, au lieu de dire :

— J'ai mis mon *suit-case* à la *parcel office*,
disons :

— J'ai consigné mon porte-habits.

Abbé Etienne BLANCHARD,

331, Sainte-Catherine-Est, Montréal.

P. S. — Notre collaborateur publiera bientôt, outre un *Catalogue de lexicologie*, un *Dictionnaire du bon langage* (320 pp., Vic et Amat, Paris, 35 sous). Ce sera un excellent livre de prix pour nos maisons d'enseignement secondaire et primaire. L'auteur y travaille, à corriger, à préciser et à enrichir notre vocabulaire canadien. Nous ne saurions trop le recommander. — *La Réduction*.

“ Choses vues ”

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

III

C'EST la troisième série de ces “ Choses vues ” — par les yeux de nos amis, le chanoine Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville et l'abbé Ardant — que nous donnons aujourd'hui. La première, on s'en souvient, allait du 1er août au 2 octobre, la deuxième, du 10 octobre au 19 novembre, et celle-ci va du 20 novembre au 28 décembre. Nos distingués collaborateurs continueront... si Dieu leur prête vie ! Et la *Revue Canadienne*, elle aussi, continuera à enregistrer ces récits si simples, si naturels, si vrais, qui nous font comme toucher du doigt, me semble-t-il, les horreurs de la guerre. Les journaux d'Europe sont tous pleins sans doute de ces récits de la terrible mêlée, et nos quotidiens à nous, avec à propos, nous en servent de copieuses citations. Nos “ Choses vues ” ont pour nous cette valeur spéciale qu'elles l'ont été, vues, par des gens qui pensent à nous et qui nous aiment, que nous aimons surtout et à qui nous pensons devant Dieu. “ J'ai maintenant la certitude, nous écrit M. le chanoine Desgranges à la date du 10 janvier, que vous aurez, par cette guerre, raison d'être plus fiers de vos frères de France ! ” Et c'est vrai profondément. Il ajoute : “ Le sang canadien va se mêler au sang français sur le sol de la vieille mère-patrie. ” Et nous songeons qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, en effet, nos soldats canadiens, dont

plusieurs sont de nos amis très chers — tel M. le chanoine Sylvestre, l'administrateur de la *Revue* et notre confrère à l'archevêché depuis huit ans—, doivent être rendus, si nous en croyons les dépêches, sur la ligne de feu ! Oh ! l'horrible chose que la guerre ! Mais aussi comme elle trempe les âmes ! Même de loin, et tout en ne faisant de l'héroïsme qu'en chambre, comme il a été dit, on le sent très vivement ! Et maintenant, passons la plume aux vrais héros, à ceux qui sont là-bas, dans les tranchées... — E.-J. A.

EN WAGON. — 20 novembre. — Dans le wagon qui va me conduire de Paris à Limoges s'installent deux soldats convalescents qui retournent à leur dépôt. L'un est cafetier Place de la République, l'autre, mécanicien, également domicilié à Paris. Ils ont été soignés à Toul et à Besançon. Un professeur du lycée Chaptal va rejoindre à Sarlat son régiment territorial. Un chef de gare de la région du nord se rend à Rodez, au chevet de ses deux fils blessés. Le professeur a longuement embrassé sa vieille mère qui lui a fait la conduite d'Austerlitz à Orsay. "Aie du courage", lui dit-il en la quittant. — "J'en aurai", répond-elle en étouffant ses larmes. Au bout de quelques minutes, nous causons tous comme des amis.

Le cafetier entame l'éloge des bonnes Soeurs qui l'ont soigné. Il montre, le long de sa capote et de son pantalon rouge, les savantes reprises par lesquelles leurs mains adroites ont aveuglé les trous des schrapnels. Il explique la joie qu'il éprouvait à être soigné par ces femmes très bonnes, très douces..., "qui ne faisaient pas de manières..., qui ne vous donnaient pas l'impression du grand dévouement que vous les forciez à déployer..., avec lesquelles on n'était pas gêné..., qui savaient si bien faire..., qui ne manquaient pas

l'heure. . . , qui n'oubiaient rien et ne vous laissaient pas en plan pour se consacrer à un préféré. ” Je tâche de faire comprendre que toutes ces qualités ne s'improvisent pas et qu'elles fleurissent précisément par cette culture intensive que produisent les noviciats, les règles monastiques et les vœux.

Le professeur renchérit. Il a un beau-frère instituteur, qui était soigné à Arras pour une blessure de guerre, lorsque la ville fut bombardée. Le personnel hospitalier s'éclipsa, comme un seul homme. Deux vieilles Soeurs transportèrent les blessés à la cave. Elles allaient et venaient, essouffées et infatigables. L'une ne s'arrêta que lorsqu'un obus l'eut écrasée contre le mur !

Les enfants du chef de gare, chargés de protéger une batterie de 75, furent atteints par les grosses marmites allemandes auxquelles nos pièces, trop courtes de tir, ne pouvaient répliquer. “ Les députés, disait le pauvre père avec amertume, préféreraient chasser les Soeurs que d'augmenter notre artillerie lourde. ”

Eh ! oui, reprit le professeur, on disait qu'il ne fallait pas consacrer notre argent au “ budget de mort ”. Des milliers de Français mourront de ce sophisme. Oh ! les politiciens !

Messieurs, me suis-je permis de dire, je ne veux certes pas prendre leur défense, mais il faut admettre l'excuse des intentions généreuses et des brillantes illusions. La guerre va déchirer bien des préjugés et montrer au peuple qu'il a été injuste envers d'incomparables amis : le prêtre et la Soeur de charité. Plutôt que de maudire le passé, travaillons à rendre durable et féconde la réconciliation nationale.

Nous causâmes ainsi longtemps, dans un grand esprit de patriotisme et de concorde. Le prêtre, le professeur, le cafetier, le mécanicien, le cheminot, venus de tous les points de

l'horizon politique et social, n'avaient plus qu'un coeur et qu'une âme et représentaient, j'aime à le croire, un raccourci de notre France régénérée !

OFFICE FUNÈBRE. — *24 novembre.* — Dans la cathédrale revêtue de tentures et de drapeaux, un peu sombre par cette matinée d'hiver, s'entassaient des soldats de toute arme et de tout grade. Il a paru au rapport que la garnison aurait quartier libre ce matin afin que tous pussent venir prier pour les camarades morts au champ d'honneur.

La vue des masses sombres que forment le long des nefs les capotes de nos troupiers me rappelle une messe militaire à laquelle j'assistais à Metz. Trois régiments bavarois occupaient le vaste édifice qui offre le même aspect aérien et recueilli que celui de notre belle cathédrale (¹). Ces soldats avaient été conduits en rang. Ils priaient entre une bordure de sous-officiers. Chefs et drapeaux étaient rangés dans le chœur. La plupart des hommes lisaient dans un livre de messe qui paraissait être, lui aussi, d'ordonnance. Ainsi s'exécutent, en Allemagne, les obligations religieuses. Il en résulte un ordre extérieur et rectiligne, qui paralyse peut-être la spontanéité du sentiment, mais qui maintient les masses, protège l'individu contre sa propre faiblesse, assure à la nation un certain degré de moralité chrétienne.

Ce matin, généraux, officiers et soldats étaient confondus sous les voûtes de la cathédrale. Chefs et fonctionnaires s'étaient rendus à l'office à titre individuel. Les soldats avaient profité à leur gré de la faveur du quartier libre. Dans l'église, aucun service d'ordre. J'avoue avoir admiré cette multitude de cinq ou six mille soldats, silencieux, recueillis unanimement dans une haute pensée de patriotisme et de foi.

(¹) Celle de Limoges.

Cette grande manifestation collective sortait spontanément de chaque conscience.

Les cérémonies de Metz et de Limoges m'ont édifié et ému, la première en me montrant comment un peuple dure, la seconde en me faisant voir comment il renaît !

LA VIE DE L'AUMÔNIER SUR LE FRONT. — 2 décembre. —

Pour un citadin renforcé, l'impression est étrange que donne la vie à la campagne en plein mois de décembre. Ce sont, à chaque jour, des découvertes. La sensation de l'obscurité, par exemple. Jamais je n'avais vu nuits si noires, ombres si épaisses, ténèbres si absolues. Puis des aspects du paysage : des contrastes entre un couchant tout empourpré et la lune qui se lève en face si pâle. Et les oseraies qui dressent leurs tiges comme des baïonnettes sanglantes ! L'on ne s'arrête pas en effet à des contemplations bucoliques et l'image de la guerre ne cesse d'obséder l'esprit. Il n'est pas de route si solitaire que ne parcoure quelque convoi, quelque cycliste ou motocycliste “agent de liaison”. Il n'est pas de vallon si paisible où ne parviennent les échos du canon. Dans les villages, la population civile disparaît entièrement. On regarde presque avec étonnement un vieux paysan portant le gilet à manches et les sabots de bois — tant on est habitué à ne voir que des soldats.

Ce sont les soldats qui remplissent nos églises, à peine un ou deux bancs sont-ils réservés à la “ population civile ”. Quant aux enfants, ils s'entassent où ils peuvent : ils comblent les interstices. Toutes nos cérémonies sont très fréquentées. En ce moment nous prêchons l'Avent, l'Avent du soldat, à P... Chaque soir à 6 heures, chant de cantiques, prière, chapelet, fervorino de dix minutes, sur les grandes vérités religieuses et salut du Saint-Sacrement. Dimanche

dernier, nous avons eu quatre belles réunions à R..., à B... et à P..., avec sermons pour inviter à la prière nationale.

En général l'église est pleine une grande demi-heure avant le moment annoncé pour la cérémonie. Je veux bien que l'attrait des chants y soit pour quelque chose. Mais beaucoup de nos hommes viennent vraiment pour prier. Il suffit de les voir prostrés dans un banc ou agenouillés devant l'autel de la Vierge. On sent que leur piété est sincère. Elle est simple. Ils font brûler des cierges et réclament des médailles, et aussi des chapelets et des livres de prières.

Nous avons fait coucher dans la paille, sous le clocher, les hommes de garde. — As-tu bien dormi ? demandai-je à l'un d'eux. — Oui, me répondit-il, mais tout de même l'église, ce n'est pas une maison comme une autre, on ne devrait pas y coucher.

On parle beaucoup de la fête de Noël. Un provençal a calculé qu'il serait aux tranchées pendant la sainte nuit. Il a fait venir de chez lui des *santous*. pour installer dans son trou aux avant-postes une crèche minuscule. Nous avons dû bénir, à sa demande, les statuettes traditionnelles.

A la sortie de nos offices, nous sommes toujours abordés. — Monsieur l'aumônier, il y a ma soeur qui est institutrice libre. Elle m'a écrit de me confesser. Je viendrai demain matin avant votre messe. — Monsieur l'aumônier, je viens vous parler parce que je veux me convertir. — Monsieur l'aumônier, j'ai pensé à ce que vous avez dit dans votre sermon. Ça m'a fait quelque chose...

LA PRIÈRE SUR LE FRONT. — Qu'elle est émouvante cette prière dans l'église demi-obscur (nous ménageons nos bougies) ! Le tambour avait invité, au nom des aumôniers, les hommes cantonnés à P... à venir prier en commun. Dès 5

heures 30, tous les bancs sont occupés. Il faut tasser les nouveaux arrivants jusque sur les degrés du maître-autel. On chante l'*Ave Maria* de Lourdes et on récite le chapelet. Pas de discours. Un aumônier indique seulement les intentions, mais elles sont si précises, si actuelles, qu'un frisson passe quand elles sont énoncées : — “ La première dizaine sera pour les soldats, spécialement pour ceux de notre division, de tel régiment, de tel bataillon, qui viennent de prendre la relève aux tranchées. Il y aura probablement une attaque cette nuit. Qu'ils soient braves! Que le bon Dieu les protège et écarte d'eux les coups mortels. — Nous prierons ensuite pour les blessés de notre régiment, spécialement pour ceux que nous avons relevés à tels et tels combats. Puissent-ils guérir et revenir bientôt! — Et pour ceux qui sont morts au champ d'honneur, particulièrement pour les orphelins, les sans famille, les oubliés, ceux que personne ne pleure, pour qui personne ne prie. La grande famille du régiment doit porter leur souvenir devant Dieu. — La quatrième dizaine sera pour les mères et les veuves, pour les plus affligées d'entre elles, pour les mères des fils uniques, pour les jeunes veuves de vingt ans dont la vie est brisée, pour toutes les femmes de France, si courageuses, si secourables, si bienfaitantes, qui, à cette heure, l'heure du chapelet, prient pour leurs chers absents. — Et la cinquième, pour la France, pour celle qui est plus vénérée que toutes les mères, plus aimée que toutes les femmes; pour la plus grande France, pour la France immortelle, qui sera victorieuse demain et qui jouira d'une glorieuse paix. ”

Les voix de sept cents hommes répondent aux *Ave*, puis invoquent avec ardeur Jeanne d'Arc :

Prends de nouveau ta place
 Au front des régiments.....

Ce refrain éclate comme un tonnerre qui va *crescendo* jusqu'à la fin du cantique.

LE MORAL DE NOS SOLDATS. — 15 décembre. — Demandons au Maître de tirer tout le bien qui est en sa puissance de ce mal épouvantable qu'est la guerre. Je ne vous en décrirai pas les horreurs. Depuis trois mois que j'y vis, je n'en suis pas blasé! Que d'abominations et de deuils !... Encore une fois, que Dieu veuille faire sortir de tous ces holocaustes une ère nouvelle, une Europe nouvelle, une France nouvelle, où son règne soit affermi! Il faut à un monde en décomposition de ces sacrifices et de ces catastrophes pour retremper les âmes. Cette guerre est déjà féconde en héroïsmes de tout genre. Je ne vois autour de moi qu'abnégations et enthousiasmes. La guerre a ses côtés de gloire et ses rayons de beauté !

LA FOI DE NOS BLESSÉS. — 20 décembre. — L'aumônier d'un grand hôpital de Paris m'entretient de ses blessés. Comme il les aime! Et qu'il doit en être aimé! Si bons enfants, raconte-t-il avec joie, si généreux, partageant tout ce qu'on leur donne! Quand j'apporte à l'un une orange, il faut que chacun en ait un quartier, à moins qu'il ne se trouve un camarade plus malade auquel on la passera tout entière. La quête se faisait ce matin dans les églises de la capitale au profit des régions envahies. Ils l'ont su et m'ont remis leur offrande: " De pauvres gens meurent de misère, là-bas, pendant qu'ici nous sommes gâtés de douceurs ! Tenez, voilà pour eux. " Et chacun apporte ce qu'il a, un sou, deux sous — une fortune pour un troupier! — Il y eut même, dans le tas, une pièce de quarante sous! Son propriétaire avait reçu de sa femme un mandat de cinq francs pour son mois. Il calcule: à dix centimes par jour, trois francs lui suffiront. " Prenez les deux autres, Monsieur l'aumônier, ce sera pour les malheureux que la guerre a ruinés ! "

Ils ont autant de foi que de charité. N'est-ce pas leur charité qui a ranimé leur foi ? Pour l'Immaculée-Conception tous se sont approchés des sacrements. Je n'en avais cependant rien dit à plusieurs. D'eux-mêmes, ils sont venus m'en parler : “ Vous avez été trop gentil pour moi. Je veux vous faire plaisir demain. Je veux communier avec la chambrée. ” Le brave garçon qui me montrait tant de coeur ne s'était agenouillé à la sainte table qu'une fois dans sa vie, quatorze ans plus tôt ! Il y revenait pour sa seconde communion, avec une vraie ferveur d'enfant. “ Sais-tu au moins ton acte de contrition, depuis si longtemps ? — Oh ! ce n'est pas le plus difficile... L'espérance, je me rappelle que j'avais beaucoup de mal à l'apprendre. Je n'ai jamais pu la retenir jusqu'au bout. Mais la contrition, tenez... ” Pendant qu'il s'applique à retrouver dans sa tête sa leçon de catéchisme, un autre survient. C'est un gamin de Paris. — “ Et toi, seras-tu aussi de la fête ? ” — “ Je voudrais bien, mais je ne suis qu'un... saligaud. ” — “ Affaire à régler entre nous, fait l'aumônier, paternel et rassurant. Va m'attendre à la chapelle, petit. Le bon Dieu t'y refera une belle âme toute propre. ” — Et les glorieux éclopés de l'hôpital reçurent tous le pain des forts, en l'honneur de la Vierge très pure ! C'était le 13 décembre. A Noël ils recommenceront. La communion, dont ils s'effrayaient dans leur vie civile, leur devient une joie, une chère habitude qu'ils contractent facilement.

Aucun de ceux qui meurent à l'hôpital ne s'en va sans emporter le divin viatique dans son éternité. Depuis le début de la guerre, un seul fit exception : un instituteur de la Creuse. Encore y mit-il de la délicatesse, expliquant son refus avec une loyauté attristée : “ A quoi bon me confesser ? Ce serait, de ma part, une comédie : je n'ai pas la foi. ” Mais il tint à faire savoir qu'avant son départ, il avait recommandé à sa femme d'élever sa fille en chrétienne. Hésitation, con-

tradiction... Il trépassa avec le regret à demi conscient de ce qui manquait à sa mort et qui avait déjà tant manqué à sa vie ! Pauvres yeux, créés pour la pleine lumière et qu'on a tellement plongés dans les ténèbres qu'ils ne peuvent plus s'en dégager, même à l'heure où l'aurore éternelle se lève devant eux ! Pauvre maître d'école, qu'on a bourré de science athée et de préjugés antireligieux ! Avec toutes ses formules laïques, en dépit de son bagage universitaire, il quitte ce monde plus ignorant et plus malheureux que les enfants de sa classe, auxquels trois pages de catéchisme ont appris l'unique nécessaire, la science de leur âme et de Dieu. Victime du même aveuglement anticlérical, un paysan de la Sarthe agonisait, le mois dernier, dans une autre ambulance parisienne où il refusait de voir le prêtre. — “ Non, je n'en veux pas ! Je suis un électeur de M. Caillaux. C'est mon député, mon ami. Quand il venait chez nous, il me serrait la main. ” Et le moribond repoussa la main de l'aumônier, la seule qui se tendit vers lui à cette minute de l'adieu décisif, lui offrant la richesse qui vaut éternellement. On le mit en terre le jour même où son illustre protecteur politique s'installait en sa cabine de luxe sur un paquebot américain. Le journal du bord n'informa sans doute point l'ex-ministre de ce décès de l'obscur Manceau. Qu'un pauvre diable de troupiier ait attrapé son affaire sur le champ de bataille, en quoi ce détail ridicule de la guerre intéresse-t-il la pensée d'un si haut personnage accaparée par de vastes entreprises à exécuter dans les deux mondes ? Et qu'une âme soit exposée à se perdre, qu'est-ce que cela dans les calculs d'un financier pour qui pertes et gains ne se traduisent qu'en pièces d'or risquées dans les jeux de la Bourse ? “ Un électeur de moins ”, eût-il conclu dans un regret rapide—et, délicieusement installé sur le pont de son transatlantique, bercé dans un rocking-chair par le balancement de la vaste mer ensoleillée, son esprit se

fût aussitôt laissé distraire, aux mille agréments du voyage, de cette mesquine et réparable infortune...

LE RÉCIT D'UNE RÉCENTE OFFENSIVE DES RÉGIMENTS DE LIMOGES. — 28 décembre. — A 10 heures du soir, le signal du départ fut donné. Dans la nuit froide les hommes silencieux s'en vont. Doucement, chacun fait à son camarade une suprême recommandation qu'il renouvellera du reste demain au moment de l'attaque. Nous sommes bientôt arrivés à la première partie de notre étape et, par un trou d'obus, nous pénétrons dans une grange déserte où nous déposons nos sacs, car, étant désignés par le sort pour sortir les premiers de la tranchée, il faut que nous ayons toute notre vigueur, toute notre souplesse, et le sac ne serait qu'un fardeau embarrassant.

Nous repartons aussitôt et nous voilà en plein champ de bataille dans une boue épaisse. Nous avançons sans un mot, car nous sommes près maintenant de l'ennemi et ses fusées lumineuses éclairent la plaine morne où demain le jour verra un affreux carnage. Il est 2 heures du matin, il pleut et un vent violent nous fouette le visage. Des ombres nous croisent. Qui est-ce? J'arrête un des passants mystérieux et je l'interroge. C'est un artilleur. Lui et ses camarades ont pour mission d'apporter près des pièces les obus qui demain répandront la terreur et la mort chez l'ennemi. Il ne faut pas songer, en effet, à engager dans ce terrain détrempe et gluant les caissons, car ils n'en sortiraient pas et ils seraient un but trop facile pour l'artillerie ennemie. Enfin, ça y est, nous sommes en première ligne. Les sentinelles vont et viennent et parfois glissent un oeil vers l'ennemi dont la présence est proche (150 mètres à peine). Nous cherchons quelque endroit où nous puissions, à l'abri du mauvais temps, passer les quelques heures qui nous séparent du moment dont nous souhaitons et redoutons la venue.

Voici le jour ! Un jour sombre et froid lentement se révèle et déjà, dans la tranchée, les hommes, dans une marche fébrile, cherchent un peu de mouvement pour dégourdir leurs membres. Ce n'est pourtant pas une promenade que de circuler dans la tranchée ! Par endroits, en effet, des flaques d'eau ou de boue arrêtent les plus intrépides et sous peine de se tremper les pieds il faut renoncer à aller plus loin. Je fais moi-même une petite ronde pour m'assurer que chacun des hommes de mon escouade est présent et je les trouve les uns accroupis dans la boue où ils sommeillent encore, les autres qui, d'un oeil hardi, regardent par-dessus le parapet où bientôt ils vont bondir. Une chose pourtant retient douloureusement le regard. Ce sont les cadavres de nos camarades qui quelques jours plus tôt ont essayé de réussir l'attaque que nous venons tenter et qui, tombés entre les lignes allemandes et françaises, sont là, sans sépulture, dans l'attitude où la mort les a frappés. Mais, anxieux et décidé, chacun est prêt, tout le monde attend. Satisfait de ma promenade, je vais manger un peu, car, contrairement aux Romains qui n'allaient au combat qu'à demi-affamés, j'aime à me sentir un fond solide. Je venais d'achever cette opération qui n'a rien d'esthétique lorsqu'un obus allemand tombe à quelques mètres de moi. J'interroge. Pas grave, rien à signaler. Mais, par mesure de prudence, je venais de donner l'ordre d'évacuer notre abri, lorsqu'un autre projectile mieux expédié tombe juste sur notre refuge. A signaler deux blessés, dont votre serviteur. Et je continue.

Maintenant les Boches arrosent méthodiquement nos tranchées. Sont-ils renseignés sur nos intentions agressives ? C'est probable, ou alors ils s'en doutent. Mais derrière nous, là-bas, une détonation sèche, puis, sur nos têtes, un sifflement terrible. Qu'est-ce ? C'est le 75 qui va parler. Et, pendant une heure, *Rince-Boches*, aidé par notre artillerie lourde, va tra-

vaille l'ennemi et préparer l'attaque de notre infanterie qui s'apprête à bondir.

Tout à coup un commandement retentit : “ Il est 9.20 heures ; dans dix minutes, nous allons partir. Baïonnette au canon ! ” Un moment le claquement du poussoir des terribles *Rosalies* accompagne le tintamare, puis le silence redevient plus poignant et les hommes ne se parlent plus qu'à voix basse.

— “ Allons, mes amis, en avant, à la baïonnette ! ” En avant ! c'était le signal attendu par ces braves, et, à ce cri cent fois répété, les voilà dans la plaine. Le canon s'est tu. Seules, dans le lointain, les batteries lourdes tonnent encore et pour longtemps sans doute. Mais la fusillade qu'accompagne le crépitement meurtrier des mitrailleuses emplît de nouveau la plaine de son tumulte. La mort fait des vides effroyables, mais pour un qui tombe dix sont là qui avancent.

J'en ai assez vu. Les premiers blessés reviennent du combat, et je reviens avec eux, car ma blessure saigne abondamment. Dans le boyau qui nous conduit en arrière nous croisons des compagnies, des bataillons qui vont pousser plus avant l'attaque. Ils sont inquiets ces braves et la vue du sang qui coule n'est pas faite pour les rassurer. Beaucoup, comme leurs camarades tout à l'heure, murmurent la prière que tout petits, leur maman leur a apprise. Ils crânaient peut-être avant la guerre, ceux-là mêmes qui sont si émus devant le grand drame qui s'accomplit, et leur âme de pécheur implore le Dieu qu'ils ont blasphémé peut-être mais qui leur pardonnera parce qu'ils se seront souvenus de lui à leur heure dernière.

Dans la tranchée de deuxième ligne, je trouve le Père de Brem, l'aumônier de notre régiment. Le chapelet aux doigts, il prie. Il m'a reconnu, il me serre la main et veut me faire un pansement. Mais d'autres blessés sont là plus fortement

atteints, moi j'attendrai. Quelques minutes plus tard, avec un blessé gravement atteint que m'a confié un major, je m'achemine vers l'ambulance de campagne installée dans une grange. Les obus tombent là tout près et viennent augmenter l'angoisse des malheureux qui viennent de sortir de la fournaise meurtris ou mutilés. Le brave Robert est là qui se prodigue, il accourt vers moi. Mais je le rassure. Un pansement rapide, un billet d'hôpital et en route ! Ceux qui peuvent marcher partent jusqu'à la gare. Au loin là-bas la bataille continue, terrible, sans merci. Mais le silence se fait autour de nous et au tournant de la route nous ne voyons plus rien.

Le chanoine DESGRANGES,

L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,

L'abbé ARDANT et autres.

Une Nuit dans les Tranchées

POUR faire suite aux " Choses vues " que nous communiquent à propos de la guerre d'Europe nos excellents amis de Limoges, voici des " Impressions " d'un journaliste de France, et des mieux connus, M. Ch. Tardieu, qui sont bien émouvantes. Nous n'avons pas l'habitude, à la REVUE, excepté dans nos *Chroniques des Revues*, de reproduire *in-extenso*. Mais, pour cette fois, nous nous permettons de le faire. Cet article de M. Tardieu a paru dans *Le Figaro*. — *La Croix* (de Paris) et plusieurs autres grands journaux l'ont cité avec force éloges. " Ce sont, disait *La Croix* (13 janvier 1915), des pages vivantes, émues, et qui comptent parmi les plus émouvantes qui aient été écrites, depuis le début de la guerre, sur le combat dans les tranchées." Comme nous n'avons pas *Le Figaro* sous la main et que l'auteur, dans le récit que nous avons sous les yeux, ne le précise pas, nous ne pouvons savoir où s'est passée cette *action* terrible, ni de quelle *nuit* il s'agit. Ce fut évidemment sur la ligne de feu, et vraisemblablement dans les environs de Reims, l'une des premières nuits de janvier 1915. — E.-J. A.

6 heures du soir. — La nuit est venue. Une lune ronde, " une lune grosse comme une fortune ", rit tout rouge derrière les fûts minces des pins dont elle escalade les cimes. Elle est le personnage muet et tient l'un des grands rôles de nos tragédies nocturnes. Tant qu'elle inonde les bois et la campagne de sa clarté laiteuse, pas de danger que l'ennemi quitte ses tranchées! Mais, dès qu'elle décline à l'horizon ou qu'un brouillard s'élève, il faut s'attendre à tout.

6.30 heures. — Toute conversation cesse. On dort ou on veille. Ce n'est plus l'énerverment du début, où le moindre coup de feu, comme une traînée de poudre, mettait sur pied la ligne entière. La lune, maintenant, au-dessus des sapins et des bouleaux, berce dans la tranchée des formes blanches étendues, caresse d'autres formes accoudées au talus vigilantes, joue avec les baïonnettes effilées toujours au clair durant la nuit. De temps en temps quelqu'un tousse; quelqu'un se lève, allume une pipe; quelqu'un grogne en rêvant; quelqu'un que l'insomnie tracasse s'en va rôder à l'arrière.

11 heures. — On me secoue rudement. C'est mon tour de surveiller les relèves et les sentinelles. Je me dresse grelottant, claquant des dents, les pieds gelés, les mains gourdes, les membres raidis par l'ankylose, les yeux bouffis de sommeil, la moustache en berne glacée de givre sans aucune bonne grâce. Encapuchonné dans ma toile de tente, je veille... à ce qu'on veille! Car l'exemple n'est pas rare de compagnies surprises en plein sommeil. — Et je songe,

Car que faire en ces trous à moins que l'on ne songe !

Au milieu des sentinelles qui se dandinent en silence d'un pied sur l'autre pour s'échauffer, je suis plus seul que dans un désert. Un brouillard d'un bleu diaphane flotte à ras de terre et suspend à chaque feuille une perle qui scintille aux rayons lunaires. Une bise légère remue les rameaux par instants. Nul bruit dans l'air que des salves lointaines, ouatées de brume, le roulement d'un charriot de ravitaillement sur la voie romaine là-haut, les coups sourds d'une hachette, le craquement d'un arbre abattu, ou le hululement étrangement modulé d'un oiseau nocturne. Un signal peut-être, tous les soirs, à la même heure ! Puis de longs intervalles de silence glacé, le rythme lent des heures qui s'écoulent.

1 heure du matin. — La lune saute de cime en cime. L'heure s'égoutte avec lenteur. Je vais feutrant mes pas, au long de la tranchée. C'est l'heure de la relève. Des silhouettes blanches se couchent, d'autres se lèvent en maugréant et les remplacent. Que la nuit est longue !

2 heures. — La lune disparaît derrière des sapins. L'ombre enveloppe toutes choses. Le brouillard monte, épaissi. C'est le moment propice aux attaques. L'œil ne distingue plus rien à dix pas, où commencent les broussailles. Chaque nuit, ce moment nous ramène, avec l'obscurité totale, la même gêne, la même inquiétude nerveuse. On lutte avec joie contre des forces précises, mais on combat malaisément les mystères de l'ombre. Qu'on se figure les angoisses d'un aveugle subitement transporté au milieu d'une émeute ! La lune couchée, nous restons des heures durant devant un mur d'obscurité et de silence, qui se dresse à quelques pas de nous et d'où peuvent subitement jaillir les hordes sauvages et la mitraille. Tout est ombre sournoise, inconnu, menaçant ! L'ouïe s'exaspère, se suggestionne, s'hallucine à force de tension. Le regard qui se heurte à l'obscurité veut quand même percer les ténèbres et ne tarde pas à créer des mirages. Une branche qui remue, une feuille qui tombe, une touffe qui bouge au vent crispe les doigts sur la gachette, pince les nerfs, précipite le cœur. Il faut lutter, et l'on est si seul contre tant de choses : le sommeil, le froid, le silence, la nuit, la fatigue, l'isolement, l'imagination, les souvenirs, le mystère !

Subitement, le silence semble s'agrandir encore. Que se passe-t-il dans ces ténèbres ? Plus d'éclats de voix là-bas, plus de cahotement, plus de coups sourds. Un souffle court sur le bois, comme un halètement de bête énorme ! Les yeux s'écarquillent en vain, tout l'être se concentre pour écouter, on se retient de respirer pour mieux entendre, et le bruit du

sang dans les artères devient celui d'une troupe en marche dans le brouillard et dans la nuit.

Une sentinelle se penche vers moi et chuchote : — "Caporal? — Chut! — Mais... — Chut! — Mais j'ai entendu siffler... — Hein? Où ça?—Là, devant! — Tiens et ça ?" ajoute l'homme.

En effet, au même instant nous parvient un bruit de ferraille heurtée. Toute la ligne de veilleurs s'agite. Nos yeux scrutent les taillis. Chaque touffe, chaque buisson, chaque épaisseur de branchages nous est suspecte. Il nous semble que tout bouge dans le bois. Piétinement confus, murmure sourd... et, à l'improviste, un coup de fusil part d'on ne sait où !

Alors, c'est le déchaînement. Toutes les sentinelles lâchent leur coup dans les ténèbres. Une volée de balles sifflent sur nos têtes. Déjà les dormeurs sont debout dans un brouhaha d'exclamations et de jurons. — Les culasses durement manoeuvrées, la fusillade, de seconde en seconde plus nourrie, déchirent les échos. On tire au jugé, devant soi et bas, car on suppose qu'ils rampent.

C'est bien une attaque. Ils se sont avancés, sans être éventés, assez près de nous. Ils sont à vingt mètres à peine, peut-être à quinze mètres. — Leurs coups de fusil semblent partir tout près de nos oreilles. Leurs balles sifflent nombreuses, pressées, rageuses. Voilà leur 77 qui se met de la partie. Immédiatement notre 75 répond. Ça devient sérieux : la grande musique ! On entend le glissement soyeux des petits obus dans l'air et leur éclatement sec, décidé. — "Tirez ! tirez ! Feu à volonté ! crie le capitaine en courant le long de notre ligne. A mon commandement seulement le feu à répétition !" Nous chargeons, nous tirons ! Nous chargeons, nous tirons !

L'adjudant P... , dont je partage le trou, me tend une à une les cartouches et je tire deux fois plus vite. Que vont-ils

faire? Avancer? Reculer? Heureusement nos fils de fer sont là et solides! Ils hésitent sans doute, car on entend les commandements furieux de leurs sous-officiers, où se distingue le " vorwaerts! " familier.

Mon voisin de droite ne décolère pas. Sa baïonnette s'est détachée, est tombée sur le revers de la tranchée, où arrive une grêle de balles. Il est fou de rage et sa fureur s'épanche en termes si drus que nous éclatons de rire. Le canon du fusil commence à nous brûler les mains et nos bras déjà se fatiguent. Mais il faut tirer, tirer sans repos. Les bougres, ils avancent encore. Leur pétarade se rapproche. Les arrêtons-nous ? Que faire ?

Tout à coup, leur fusillade cesse. Dans une clameur sauvage et confuse de mille hurlements divers, où dominent à notre surprise quelques " En avant! " brefs, ils se ruent sur nous. Nous les voyons enfin, comme des ombres dans l'ombre.

" Feu à répétition! " clament le capitaine, l'adjutant, les sergents, dans le vacarme. Un feu terrible les accueille et les plus avancés, pris par leur base dans les fils de fer, font des plongeons brusques et grotesques. D'autres vont plus avant, s'empêtrent, font deux ou trois mètres dans le réseau en bondissant et s'abattent comme des masses inertes. Nous tirons dans le tas avec une exaltation joyeuse qui nous monte des entrailles au cerveau. Tout ce qui rampe s'affaisse. Tout ce qui bondit voit son élan brisé net. Tout ce qui se rue tombe, criblé. Les hurlements de douleur dominent la bataille, les commandements s'arrêtent. Nous redoublons de vitesse, sentant leur élan coupé. Et subitement, en effet, c'est un sauve-qui-peut général. Ils tournent bride et se renfoncent à toutes jambes dans la nuit, où nos balles les accompagnent.

" Cessez le feu! " Ouf! Alors seulement nous sentons la fatigue, la gorge sèche, la sueur qui nous inonde, les mains

brûlées, les doigts meurtris, les yeux piquants. Assis, nous buvons avidement l'eau douteuse de nos bidons. Je tire ma montre.

2.25 heures. — Un ordre passe : "Les caporaux aux munitions !" Comment donc? Avec joie! Nous avons brûlé plus de cent cartouches chacun. Notre "parc de réserve" est un trou en arrière, à vingt mètres. Nous revenons chargés de paquets. — Chacun garnit ses cartouchières, prend ses dispositions, nettoie son fusil, assure sa baïonnette. Mon voisin a retrouvé la sienne. Une heure se passe dans un silence à peine troublé par des salves intermittentes et les plaintes des blessés et des mourants devant nous. Quelques-uns appellent : "Kamerades, kamerades!" "Boire, boire!" Nous verrons ça quand il fera jour.

3.30 heures. — Ça n'a pas manqué ! Les voilà qui reviennent, les balles recommencent de bourdonner à nos oreilles. Oh! cette fois, nous sommes parés. Ordre de ne riposter que quand ils seront tout près et, s'ils arrivent au réseau, feu d'enfer. Compris! Nous rions joyeusement et les lazzis courent de bouche en bouche. Notre succès de tout à l'heure nous a rendu la gaieté, de la confiance et de la certitude.

Ils ne prennent plus cette fois la peine d'éviter le bruit, ils savent qu'ils ne nous surprendront pas. Ils avancent en tirant sans cesse; de minute en minute, les détonations se rapprochent. Silencieux et graves, maintenant, nous attendons derrière nos créneaux, risquant un oeil de temps en temps. Pas très larges, en effet, nos créneaux, 15 à 20 centimètres. Mais, si une balle y arrive, c'est le crâne traversé, la mort instantanée! Et dame! Que ces minutes sont longues, angoissantes! Tandis que la menace approche, irrésistible et nombreuse, il faut ne point bouger, dompter ses nerfs, maîtriser

le coeur qui bondit, résister aux suggestions du cerveau surexcité. Point d'enivrement ici, point d'élan irréfléchi, comme dans la marche en avant et l'attaque fiévreuse. Nous attendons les dents serrées.

Des fusées lumineuses partent droit au-dessus de nos têtes et durant quelques secondes un fanal éblouissant à 50 mètres en l'air éclaire nos lignes d'une lueur aveuglante. Nous nous collons au talus. Immédiatement après, une fusillade enragée éclate et le 77, mieux réglé que tout à l'heure, mais encore trop long, envoie sa ferraille à 100 mètres derrière nous. L'attaque doit être générale, car la fusillade crépite au loin, à droite et à gauche. Tout à coup, nous tressaillons malgré nous. Le son rauque des courts clairons allemands trouble la nuit: quatre notes lugubres sur un ton mineur, funèbre, lamentable. C'est leur charge! Aussitôt des vociférations, des clameurs éclatent dans le bois.

" Feu par salves! " commande le capitaine qui veut nous garder en main. " Joue! Feu! " Rrrann! " Ils ont dû sentir passer quelque chose! " gouaille quelqu'un. " Joue! Feu! " Rrrann! Toutes les culasses font leur chanson métallique et précise: cric! crac! " Joue! Feu! " Rrrann! Quel plaisir! " Tirez bas! Joue! Feu! " Les salves se succèdent, et il nous semble que chacune d'elles couche des lignes entières de Boches. Leur élan est sûrement arrêté! Leur tir est moins nourri, et nous entendons jurer leurs officiers. Une exaltation joyeuse nous enfièvre. " Joue! Feu! " Rrrann! Pourtant les officiers boches ont réussi à les pousser encore, car un nouveau bond les porte jusqu'à nos fils de fer.

" Feu à volonté! Feu à répétition! " Nous bondissons sur place d'impatience. Jamais nous ne tirerons assez vite! On ne nous tiendra pas longtemps ainsi! Les Boches tombent comme des marionnettes! Leur masse flotte, indécise, incapable d'avancer au-delà des fils, cible énorme et mouvan-

te, où tout coup porte sûrement. Déjà quelques-uns des nôtres, ivres de bataille, se dressent sur la tranchée.

“ En avant ! A la baïonnette ! ” crie le capitaine. Un hurlement sort de nos poitrines et nous surgissons de nos trous, baïonnette en avant, tandis que l’unique clairon de la compagnie martèle les notes ardentes de la charge. Alors, c’est la débandade ! Jetant leurs armes et leurs sacs, affolés, les Boches déguerpissent à toutes jambes sans nous attendre et disparaissent sous bois. — “ Halte ! ” Nous nous couchons et nous poursuivons les fuyards d’un feu soutenu pendant quelques minutes. — “ Dans la tranchée ! ” Nous regagnons notre terrier, sourds aux lamentations et aux plaintes. Et nous continuons à tirer dans le bois, haletants, mais heureux comme des rois ! “ Cessez le feu ! Approvisionnez ! Reposez-vous ! ” Nous respirons enfin et nous veillons, prêts à toute éventualité. Mais tout se tait bientôt. Ils ne reviendront pas. Nous apprenons qu’ils ont échoué partout. Leurs pertes doivent être énormes. Il nous tarde que le jour paraisse pour voir.

5 heures. — L’aube indécise et grise se lève derrière les pins. Bientôt nous distinguons le carnage ! C’est une boucherie ! Pas une place où ne soient étendus plusieurs cadavres enchevêtrés, couverts de sang, terreux, hideux, aux visages convulsés de rictus effroyables. De ce charnier, des plaintes incessantes et lamentables s’élèvent. Plus de trois cents Boches sont là devant notre seule tranchée, morts ou blessés ! — Nos cuisiniers, marmites en mains, quittent leur trou et s’en vont tranquillement vers l’arrière préparer aux cuisines un café bien gagné. Le capitaine se frotte les mains et rit de contentement. Une forte patrouille “ sort ” pour sonder le bois en avant. S’il faisait un beau soleil, on pourrait peut-être dormir un peu maintenant !

Le Troupier à l'Hôpital



'HEURE est sans doute opportune de publier les strophes suivantes que je retrouve dans mes cartons. Elles y dorment depuis mon temps de collègue, alors que j'en pris copie sur un manuscrit qui fait — ou du moins faisait — partie des archives de la famille Cartier, de Saint-Antoine-sur-Richelieu; j'y ai seulement rétabli la forme syncopée qu'exige la mesure.

Ces vers sont-ils vraiment les naïfs adieux d'un pauvre soldat sans lettres ? Ne sont-ils pas plutôt l'oeuvre purement académique d'un lettré ? Un Français, de Paris, très connaisseur, à qui je les ai communiqués, est d'avis que ces vers sortent d'un cabaret de Montmartre et qu'ils datent au plus d'une trentaine d'années — d'une vingtaine plutôt. "Le second Empire, me dit-il, a vu fleurir une littérature semblable. Mais le troupier aurait, dans ce temps-là, demandé une prière : on n'y songe plus en troisième République." Or, il me semble que le troupier, dans la cinquième strophe, souhaite assez que l'on prie pour lui après son trépas. D'ailleurs ma copie elle-même a vingt ans, et le manuscrit que j'eus en main avait beaucoup plus d'âge; le papier en était tout jauni et fané par les ans.

Mais ce point a peu d'importance. Comme il nous serait beaucoup plus agréable de penser que ces couplets, quelle qu'en soit la date, furent réellement écrits par un troupier se mourant à l'hôpital de "deux ball' dans l'dos"! Berçons-nous de cette illusion, si ç'en est une; elle fera notre coeur s'émouvoir à la lecture de ces strophes naïves et tristes.

P. HUGOLIN, o. f. m.

LE TROUPIER A L'HOPITAL

I

Rose, l'intention d'la présente
 Est de t'informer d'ma santé.
 L'armée français' est triomphante,
 Et moi j'ai l'bras gauche emporté.
 Nous avons eu d'grands avantages.
 La mitraille a brisé mes os.
 Nous avons pris arm's et bagages.
 Pour ma part j'ai deux ball' dans l'dos.

II

Je suis à l'hôpital d'où j'pense
 Partir bientôt pour chez les morts.
 J'tenvoie dix francs qu'celui qui m'panse
 M'a donnés pour avoir mon corps.
 J'me suis dit : Puisqu'il faut que j'file
 Et qu'ma Ros' perd son épouseur,
 Ça fait que j'mourrai plus tranquille
 D'savoir que j'lui laiss' ma valeur.

III

Lorsque j'ai quitté ma vieill' mère
 Elle s'périssait sensiblement.
 A l'arrivé' d'ma lettr' j'espère
 Qu'ell' sera mort' entièrement.
 Car si la pauvr' femm' est guérite,
 Elle est si bonn' qu'elle est dans l'cas
 De s'faire mourir de mort subite
 A la nouvell' de mon trépas.

IV

Surtout j'te recommand', ma p'tite Rose,
Mon bon chien. Ne l'abandonn' pas.
— Et puis, ne lui dis pas la chose
Qui fait qu'il n'me reverra pas.
Lui qui, j'suis sûr, s'faisait un' fête
De m'voir revenir caporal,
Il va pleurer comme une bête
En apprenant mon sort fatal.

V

Il-y'a un' seul' chos' qui m'enrage,
C'est de mourir loin du pays.
Au moins, quand on meurt au village,
On peut dir' bonsoir aux amis,
On a sa plac' derrièr' l'église,
On a son nom sur un' croix d'bois,
Puis on espèr' que la païse
Viendra pour prier quelque fois.

VI

Adieu, Rose, allons, du courage !
A nous r'voir il n' faut plus songer,
Car dans l'régiment où j'mengage,
On n'peut plus r'cevoir de congé.
V'là tout qui m'tourne, oh ! j'n'y vois goutte,
Ah ! c'est fini, j'sens que j'm'en vas...
J'viens de r'cevoir ma feuil' de route,
Adieu Rose, adieu... n'moubl' pas !

A travers les Faits et les Oeuvres

La guerre. — La tâche des Alliés. — Victoires allemandes en Prusse orientale. — Le recul des Russes. — Pronostics trop optimistes. — L'armée française. — La guerre navale. — Le blocus allemand. — L'attitude de l'Angleterre. — Saisie des denrées alimentaires. — La session anglaise. — Tout pour la guerre. — Déclarations de M. Asquith. — L'exposé de M. Lloyd-George. — Les ressources financières des Alliés. — Une formidable coopérative. — M. Winston Churchill et la situation navale. — La session française. — Un discours de M. Viviani. — Au Canada. — La session fédérale. — Le discours du trône. — Le budget et la guerre.



U E mois qui s'achève a montré plus clairement que jamais quelle tâche immense les Alliés doivent accomplir pour vaincre définitivement et complètement l'Allemagne et l'Autriche. Les opérations dans l'est de l'Europe ont été depuis quelque temps défavorables aux Russes. Le maréchal Von Hindenburg, tout en livrant à ceux-ci des combats acharnés pour s'ouvrir un chemin vers Varsovie, a dirigé sur la Prusse orientale des renforts puissants. Et, dans une série d'engagements heureux, dont la région des lacs mazuriens a été le théâtre, il a battu les armées moscovites, leur a fait plusieurs milliers de prisonniers, leur a enlevé du canon et du matériel de guerre et les a repoussés jusqu'au-delà du Niemen. Les Allemands menacent maintenant Kovno et Grodno et, par conséquent, la ligne de communication entre Varsovie et Saint-Petersbourg. Vers la frontière hongroise, les Austro-Allemands ont forcé les Russes à évacuer la Bukovine et ont repris Czernowitz. Des combats

sanglants ont été livrés dans les Carpathes, où les corps d'armée du grand duc Nicolas ont subi aussi de lourdes pertes. En somme, Berlin a eu quelque raison de pavoiser en l'honneur des nouvelles scènes du théâtre oriental de la guerre.

Sans doute, on peut s'attendre à un retour offensif des Russes. Les Allemands n'iront pas loin sur le territoire ennemi. En s'éloignant de leur réseau stratégique de chemins de fer, ils perdent l'avantage dont ils savent tirer un si merveilleux parti pour le déplacement et la concentration rapides de leurs corps. Il est fort possible que, d'ici à quelques jours, nous apprenions une nouvelle revanche du grand-duc, un nouveau recul austro-allemand, une nouvelle série de succès pour les armées du tsar. Mais, en ce moment, il faut admettre que Von Hindenburg a bien mérité du kaiser et de l'Allemagne. Le propos courant du mois d'octobre, que le facteur par excellence de cette effroyable guerre allait être pour les Alliés l'immense armée moscovite, n'est guère de mise à l'heure actuelle. La Russie demeure un élément puissant et nécessaire; elle jouera, nous en avons le ferme espoir, un rôle capital dans les opérations prochaines. La pression des millions d'hommes qu'elle va continuer de mettre en ligne finira par devenir irrésistible. Mais c'était une erreur de trop attendre d'elle, et de croire qu'elle était de taille à étouffer l'Allemagne dès ses premières étreintes.

A nos yeux, après six mois d'hostilités, la nation et l'armée qui ont paru le plus en état de tenir tête à l'Allemagne, de la mater et de la vaincre, ce sont la nation et l'armée françaises. Dans la retraite de Charleroi à Paris, sur la Marne, sur l'Aisne, sur l'Yser, cette dernière a fait preuve d'une fermeté, d'une intrépidité, d'une endurance, d'une discipline, d'une valeur offensive et défensive vraiment admirables. Avec le concours effectif de l'armée anglaise, elle a brisé l'offensive allemande et, depuis deux mois, lentement, graduelle-

ment, elle brise la défensive des armées teutonnes. Sur le théâtre occidental de la guerre, les Alliés ont avancé presque partout, de la mer à la frontière suisse. Sauf à Soissons, par suite d'un accident qui a été promptement réparé, les Allemands n'ont pas remporté de succès signalé, et ils ont subi plusieurs échecs. Ils n'ont pas réussi à percer sur un seul point le mur d'acier qui leur fait face. Au contraire, ce mur se déplace lentement, il s'avance, il les repousse vers la frontière. Mètre par mètre, kilomètre par kilomètre, la terre française s'affranchit du contact abhorré. Espérons qu'au printemps l'entrée en scène des nouvelles armées anglaises et françaises sera le signal du coup décisif qui bousculera l'Allemand au-delà de la Meuse, de la Moselle et du Rhin.

Laissant de côté les champs de bataille du continent, jetons un coup d'oeil sur la mer, où les hostilités prennent une nouvelle tournure. Depuis le 18 février, l'Allemagne a inauguré ce qu'elle appelle le blocus des Iles britanniques, au moyen de sa flottille de sous-marins. Voici en quels termes l'amirauté allemande a annoncé l'extraordinaire mode d'opération auquel elle s'est décidée à recourir : " Les eaux qui entourent la Grande-Bretagne et l'Irlande, de même que la Manche, seront désormais zone de guerre, après le 18 février 1915. Tout navire marchand ennemi qui sera surpris dans ces eaux sera détruit, même au risque de mettre en péril la vie de l'équipage et des passagers. En outre, il y a péril même pour les navires neutres dans la zone en question, parce qu'à cause des mesures adoptées le 31 janvier par le gouvernement britannique à l'égard des vaisseaux battant pavillon neutre et des dangers des opérations navales, on ne peut pas toujours éviter de mettre en péril les navires neutres par les attaques destinées aux navires ennemis. Le commerce par eau, dans le voisinage est de la mer du Nord et dans une lisière d'au moins trente milles de large le long de la côte hollandaise, court les mêmes dangers. "

Quelles sont ces "mesures adoptées par le gouvernement britannique à l'égard des vaisseaux battant pavillon neutre", dont parlent ici les Allemands? Pour en comprendre la nature, il faut remonter au décret rendu par le Conseil fédéral de l'empire germanique à la fin de janvier, relativement à la conservation et à l'épargne de certaines denrées alimentaires. Ce décret comporte les dispositions suivantes. On donne l'ordre de saisir dès et après le 1er février, tous les approvisionnements de grain, de blé et de farine. Défense est faite de vendre aucun de ces produits à partir du 26 janvier. On charge toutes les municipalités de mettre de côté la quantité convenable de viandes en conserve. On enjoint à tous ceux qui possèdent du grain d'en faire part. Sinon on confisquera immédiatement leur produit, en leur donnant un prix fixé. Le gouvernement établira une commission chargée de régler la consommation, et la distribution se fera suivant le nombre des habitants.

Devant cette main-mise du gouvernement allemand sur les grains et les farines, le gouvernement anglais a immédiatement déclaré qu'il allait traiter le transport de ces denrées en Allemagne comme contrebande de guerre. Il a pris cette détermination en vertu du raisonnement suivant. Puisque les grains et les farines dans l'empire germanique deviennent la propriété du gouvernement impérial, toutes les cargaisons de ces denrées doivent être considérées comme ayant la même destination ultérieure. Et alors, on peut en inférer qu'elles serviront au soutien des armées allemandes. On a donc le droit de les assimiler à des articles de contrebande militaire et de les saisir sur les vaisseaux qui les transporteront vers des ports allemands. C'est en réponse à cette attitude que le gouvernement du kaiser a annoncé le blocus des Iles britanniques, au moyen de ses sous-marins et de ses mines. Il prétend, de cette façon, affamer l'Angleterre par voie de représailles.

Le gouvernement anglais semble ne pas s'émouvoir de cette menace. Il est difficile de dire jusqu'à quel point cette tentative de blocus peut être efficace. Elle aura certainement pour effet de gêner les transports maritimes, de hausser les taux d'assurances, d'entraver le mouvement des importations et des exportations, d'ici à ce que l'amirauté anglaise ait démontré qu'elle est en état de réduire à l'impuissance les sous-marins allemands. Depuis le commencement du blocus, plusieurs vaisseaux norvégiens, américains, anglais et français, ont été coulés. Nous sommes convaincu que les autorités maritimes anglaises préparent une contre-manoeuvre pour conjurer ce péril sous-marin, qui ne sera pas l'un des aspects les moins étonnants de cette guerre effroyable, devant laquelle pâlisent toutes les guerres anciennes et modernes.

* * *

Le Parlement anglais a repris ses séances au commencement de ce mois, et dès le premier jour le gouvernement a annoncé que la présente session ne serait encore qu'une session de guerre. Le premier ministre a présenté une résolution en vertu de laquelle la Chambre des communes ne sera saisie que des mesures du gouvernement: " Ceci est sans précédent, a dit M. Asquith. Mais toutes nos énergies nationales sont concentrées dans la guerre, et tous les intérêts doivent être subordonnés à cette fin suprême. Voilà pourquoi le gouvernement propose de suspendre le droit qu'ont les députés individuels de présenter des projets de loi, et, pour la même raison, lui-même ne soumettra que des mesures de guerre. Aussi longtemps que la guerre continuera et jusqu'à ce qu'elle se termine par notre victoire, à une date qui, j'en ai le ferme espoir, ne sera pas trop lointaine, nous devons ajourner la discussion sur le vote plural

et sur toute autre législation d'ordre intérieur, afin de n'avoir en vue que la cause nationale." M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a approuvé sans réserve cette attitude et promis son concours.

Depuis le commencement de cette session, deux discours ministériels ont surtout captivé l'attention de la Chambre : l'exposé financier de M. Lloyd George et l'exposé naval de M. Winston Churchill. On sait que les trois ministres des finances de Russie, de France et d'Angleterre, ont eu récemment une conférence à Paris, afin d'aviser à l'adoption en commun des mesures les plus propres à assurer le succès des Alliés, par la mise en oeuvre la plus efficace de leurs ressources mutuelles. Le chancelier de l'échiquier a donné un aperçu des résolutions prises alors, et il a fait une revue de la situation financière des nations de la Triple Entente et de leurs moyens de continuer avec succès les opérations contre l'ennemi commun. Jamais, a-t-il dit, une guerre n'a consommé autant d'hommes, de matériel et d'argent. Pour l'année qui se terminera le 31 décembre prochain, les dépenses combinées des Alliés ne devront pas être loin de dix mille millions (dix milliards) de piastres. L'empire britannique devra dépenser beaucoup plus que la France et la Russie, probablement 500 ou 700 millions de plus que l'une ou l'autre. La Grande-Bretagne doit recruter une nouvelle armée et maintenir une puissante marine. Elle doit faire venir des troupes des extrémités de la terre, et elle doit guerroyer non seulement en Europe, mais en Asie, au nord, à l'est et au sud de l'Afrique. La Grande-Bretagne et la France sont les deux pays les plus riches de l'univers. Ce sont les banquiers du monde ! L'Angleterre peut soutenir les dépenses d'une guerre de cinq ans, même en tenant compte de la dépréciation à même les produits de ses placements à l'étranger. La France peut en faire autant pendant trois ans au moins, de la même manière. Et

ces deux nations pourront en outre faire des avances à leurs alliés. Au moment actuel l'Angleterre, la France et la Russie combattent contre toute la force mobilisée de l'Allemagne, avec peut-être moins qu'un tiers de leur propre force. Pour les Alliés le problème est de mettre en action les autres deux tiers le plus promptement possible. Ceci est principalement une question d'argent.

Au sujet des ressources de la Russie, M. Lloyd George a mentionné les prodigieuses richesses et les produits naturels de ce pays, peuplé par une population féconde, virile et industrielle. Depuis le commencement de la guerre, la Russie a énormément augmenté ses ressources par la suppression du commerce de l'alcool. Par ce seul acte elle a accru de 30 à 50 pour cent la productivité de son travail. C'est comme si elle avait ajouté des millions de travailleurs à sa réserve de travail, sans même augmenter les dépenses de maintien. Mais jusqu'ici elle n'a pas disposé chez elle du capital nécessaire au développement de ses ressources.

Le chancelier de l'échiquier a ensuite rendu à la France un magnifique hommage. On ne comprend pas vraiment, a-t-il dit, la grandeur de l'effort qu'elle fait en ce moment. Proportionnellement à ses ressources, cet effort est insurpassable. C'est elle qui a la plus grande proportion d'hommes sous les armes. L'ennemi occupe quelques-unes des plus riches parties de son territoire. Et, il y a quelques mois à peine, les banquiers de Paris pouvaient entendre de leurs comptoirs la voix du canon allemand. Cependant la vieille nation française est animée d'une confiance merveilleuse. Quiconque visite Paris est frappé du courage calme et serein qui s'y manifeste, et que l'on supposait incompatible avec le tempérament celtique. De toutes parts s'affirme la conviction que la vague allemande a épuisé sa force et que les armes teutonnes n'ont pas plus de chance d'écraser la France que d'atteindre la planète

Mars. Toutes les classes de la nation sont pénétrées de cette assurance, qui se reflète sur le marché monétaire, où les difficultés s'aplanissent.

Revenant à la Russie, M. Lloyd George a informé la Chambre que les premiers 250 millions requis actuellement pour les achats faits par cet empire seraient prélevés en parts égales sur les marchés de Paris et de Londres. Le gouvernement russe, en plaçant ses commandes, n'a pas à craindre le manque d'argent pour les payer. Les billets du trésor russes émis à Londres il y a quelques jours ont été souscrits au-delà de leur chiffre total, qui était de \$50,000,000. La Grande-Bretagne a avancé \$160,000,000 pour les achats russes en Angleterre et ailleurs, et la Russie a un crédit de \$200,000,000 à Londres. La France a aussi fait des avances à la Russie pour des fins de même nature.

Le chancelier de l'échiquier a rappelé de plus qu'en dehors des grandes puissances belligérantes il y a les petits Etats, qui ont un absolu besoin d'être aidés financièrement. La Belgique, pays riche et prospère au mois d'août dernier, est maintenant un pays dévasté, ruiné, et il faut le soutenir jusqu'à ce que vienne l'heure de la restauration et des compensations. La Serbie, avec une population égale à celle de l'Irlande, en est à sa troisième guerre en deux ans. Elle n'a pas de richesse, pas d'exportations, presque pas d'industries, et elle se bat avec le plus brillant courage. Elle aussi a besoin d'aide. Il y a d'autres Etats qui se préparent à la guerre, et, dans l'intérêt commun, il importe de veiller à ce qu'ils soient bien outillés militairement.

M. Lloyd George a fait, en terminant, cette déclaration :
" Dans une grande guerre tous les alliés doivent mettre en commun leurs ressources. Le pays qui a le plus de soldats prêts à combattre avec le plus de canons, de fusils et de munitions, doit les mettre en ligne contre l'ennemi commun, quoi-

que les autres ne soient pas en état d'en faire autant. Et il en est de même pour le pays qui a la plus forte marine ou les capitaux les plus abondants. Tel est le principe qui a été adopté à la conférence de Paris. Nous avons décidé que chaque pays devrait prélever, sur ses propres marchés autant que possible, l'argent requis par lui. Mais si l'un d'eux a besoin d'aide pour ses achats extérieurs, il pourra compter sur ceux qui sont en meilleure situation. Enfin, il a été convenu que la France, la Grande-Bretagne et la Russie contribueraient également à chaque prêt consenti aux petits Etats. ”

Cette union étroite de la Russie, de la Grande-Bretagne et de la France, non seulement dans la guerre, mais dans la mise en commun de leurs ressources financières et économiques, de leurs capitaux, de leurs richesses et de leur crédit, est bien de nature à inspirer confiance dans leur triomphe final. Quelle coalition, quelle combinaison puissante, quelle formidable coopérative! Quand on songe aux milliards, aux milliers de millions dont elle peut disposer, pour appuyer, maintenir et accroître graduellement l'effort des millions de soldats qu'elle a mis en action, on se dit que l'Allemagne pourra difficilement résister jusqu'au bout à tant d'énergie économique mise au service de tant de force militaire.

Le discours de M. Winston Churchill n'a pas été écouté avec moins d'intérêt que celui de M. Lloyd George. Il a abordé, dès le début, le sujet dont se préoccupent tous les esprits, la situation navale créée par la menace allemande. “ Nous n'avons pas encore arrêté les importations de denrées alimentaires en Allemagne, a-t-il dit, mais le temps est maintenant arrivé de reconsidérer cette question. Les gouvernements alliés vont probablement faire une déclaration, après laquelle l'empire germanique sentira tout le poids de notre pression navale, dont l'action paralysante pourra décider par elle-même l'issue de la guerre. ”

Le premier lord de l'amirauté a déclaré que les pertes de vaisseaux marchands britanniques ne se sont élevées qu'au chiffre de soixante-trois dans les premiers six mois de la guerre, et que dix-neuf seulement ont été perdus au cours des derniers trois mois. La flotte anglaise a perdu 5,500 hommes, dont la plus grande partie ont été victimes des sous-marins allemands, et l'ennemi en a perdu un nombre à peu près égal. Depuis le milieu de novembre 8,000 navires britanniques ont sillonné les mers.

M. Churchill a rappelé à la Chambre que deux petits croiseurs et deux paquebots armés allemands sont tout ce qui reste à l'ennemi pour attaquer les routes commerciales britanniques. Et ces vaisseaux se cachent actuellement ! "Les océans, s'est écrié le ministre, offrent une triste perspective aux croiseurs allemands. L'Angleterre est maintenant capable de faire face à tout nouvel effort et à toute ressource nouvelle avec une force infiniment supérieure à celle dont elle pouvait disposer au commencement de la guerre. Sa supériorité maritime lui a permis de transporter à travers le monde environ 1,000,000 d'hommes. Si c'est là de l'incapacité, j'espère que nous en aurons un approvisionnement inépuisable. "

Ce discours de M. Winston Churchill avait eu comme préface une entrevue qu'il avait donnée, quelques jours auparavant, à un correspondant du *Matin* de Paris. Il lui avait dit, entre autres choses : "La mer est libre. Pour la première fois de son histoire, l'Angleterre peut dire que la mer est libre. Aux jours où la France était en guerre avec nous, aucune victoire, quelque importante qu'elle ait été, ne nous a apporté la sécurité dont nous jouissons aujourd'hui. Même après Trafalgar, nous n'avons jamais rien connu de tel." Se tournant de nouveau vers la carte appendue au mur, M. Churchill continua : "Considérez cette carte. Vu notre maîtrise des mers, l'Asie presque entière nous est ouverte de même qu'à nos alliés. Nous

pouvons dire la même chose de l'Afrique et de l'Australie, soit les quatre-cinquièmes du monde. Pour ce qui est des Allemands, à supposer même que quelques pays de l'Amérique du Sud leur soient sympathiques, comment des provisions envoyées de là pourraient-elles les atteindre ? Il ne reste que les Etats-Unis. Peut-être l'opinion publique hésita-t-elle quelque peu dans ses sympathies au début, mais actuellement tout le monde est en notre faveur. Nous saurons prendre les précautions qui sont compatibles avec les droits des neutres et ceux des belligérants. En même temps, je n'ai pas d'illusions. Je sais que tant qu'il y aura des pays neutres un blocus sans coulage est impossible. L'Allemagne continuera à recevoir en secret une petite partie de tout ce dont elle a si grand besoin. Mais tandis que, vous et nous, nous pouvons respirer librement à cause de la mer que nous avons libérée et que nous maintiendrons libre, voilà comment l'Allemagne peut maintenir son souffle — et M. Churchill pose sa main sur sa bouche — ! Hé bien, vous savez l'effet produit par un bâillon quand un individu est obligé de se démener par ailleurs ? Ça use le cœur, et l'Allemagne le sait. Cette pression sur l'Allemagne ne se relâchera jamais jusqu'à ce qu'elle se rende sans conditions, car même si nos alliées la France et la Russie devaient abandonner la lutte, ce qui est inconcevable, nous, les Anglais, nous la continuerions jusqu'à la fin suprême. ”

Ni cette entrevue ni le discours de M. Winston Churchill à la Chambre des communes ne sauraient être considérés comme de la forfanterie. Les déclarations du premier lord de l'amirauté sont corroborées par les faits. Et elles sont de nature à rassurer ceux que les menaces allemandes pourraient émouvoir.

En France, la session ouverte le 12 janvier dernier se poursuit sans incidents très saillants. Les grandes commissions parlementaires se sont entendues avec le gouvernement pour que la besogne soit expédiée rapidement et sans heurt. Là aussi c'est la guerre qui concentre toutes les sollicitudes et toutes les préoccupations. Les mesures financières soumises par le gouvernement ont été votées à l'unanimité. Le seul débat digne d'être signalé a été provoqué par la présence de deux ministres, MM. Jules Guesde et Marcel Sembat, à la conférence socialiste internationale, tenue récemment à Londres. M. Chaumet, de la gauche républicaine, a interpellé le cabinet à ce propos. Il a soutenu que des membres de l'administration ne pouvaient, dans les circonstances, prendre part à une réunion de ce genre avec des délégués étrangers sans mettre en doute l'union du gouvernement français. M. Viviani a répondu en atténuant la portée de l'assistance des deux ministres à cette conférence. Et il a profité de l'occasion pour affirmer de nouveau la détermination de poursuivre la guerre jusqu'à ce que les Alliés aient remporté la victoire, cette victoire qui devra avoir pour couronnement la restauration de la Belgique et la récupération de l'Alsace-Lorraine. Ces paroles ont été saluées d'acclamations enthousiastes.

* * *

La session du parlement fédéral canadien s'est ouverte le 4 février, à Ottawa. Le discours du trône a été bref. Il n'y est question que de la guerre et de la part que le Canada a dû y prendre. On y mentionne l'expédition du corps de 30,000 soldats canadiens, " envoyé sain et sauf au-delà de l'Atlantique, et qui, après son arrivée dans les Iles britanniques, s'est occupé à compléter son instruction militaire nécessaire, avant

de se rendre à la ligne de feu ". Après avoir déclaré que cette instruction a marché d'une façon satisfaisante et que nos soldats vont prendre prochainement leur place sur le champ de bataille, le discours officiel poursuit en ces termes : " L'esprit de patriotisme ardent et déterminé qui anime tout le Canada a provoqué une superbe réponse à l'appel au service militaire au-delà des mers. De nombreux et importants nouveaux corps ont été organisés et de ceux-ci on a détaché d'autres contingents, prêts à partir dès que les arrangements nécessaires pour les recevoir et compléter leur instruction auront été terminés. Malgré la perturbation inévitable du commerce causée par la déclaration de guerre sur une aussi vaste échelle, l'état financier et commercial du Canada a fait preuve d'une grande stabilité, et, dans l'ensemble, le pays s'est adapté aux conditions nouvelles d'une façon très effective. Mes conseillers soumettront à votre étude des mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à la grande tâche que notre empire a entreprise dans cette guerre."

Le discours du trône se termine en mentionnant la puissante unanimité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté et en exprimant l'espoir que cette guerre aura un résultat heureux et honorable.

L'adresse en réponse au discours de la couronne a été proposée par MM. Weichel et Achim. Détail intéressant, le premier est un Allemand d'origine. Il a fait allusion à cette particularité et s'est fait l'écho des sentiments de nos concitoyens qui appartiennent à la race germanique. " Les Allemands du Canada, a-t-il dit, sont fiers de leur race, des progrès qu'a faits leur pays dans les sciences, les arts, la musique, la littérature, la philosophie, la chimie, etc. ; ils ont voué un culte pieux à l'oeuvre splendide de Schiller et de Goethe, et ils s'enorgueillissent des merveilleuses compositions de Mendelssohn, de Mozart, de Haydn, de Bach, de Liszt et de Wa-

gner. Mais, monsieur le Président, ils pensent autrement de la violation de la neutralité de la Belgique, de l'incendie de Louvain, de la destruction de la cathédrale de Reims. La science et l'art allemands sont choses qu'il ne faut pas confondre avec le militarisme prussien. C'est pour échapper à ce régime militaire que tant d'Allemands ont quitté le pays de leurs aïeux, et aujourd'hui ils désirent tout autant que vous la disparition de ce fléau qui pèse si lourdement sur l'Europe depuis tant d'années." Le débat sur l'adresse a été bref. Sir Wilfrid Laurier et Sir Robert Borden ont parlé en termes élevés de la formidable crise que traversent en ce moment l'Europe et le monde. MM. Clark (de Red Deer), McLean (de York), McDonald (de Pictou) ont tour à tour pris la parole et l'adresse a été adoptée sans amendement.

Le débat budgétaire n'était pas destiné à autant de calme et de modération. C'est le 11 février que l'honorable M. White, ministre des finances, a prononcé son exposé qui, en l'absence presque complète de toute législation importante, est plus que jamais le morceau capital de la session. On attendait avec anxiété les déclarations du gouvernement, dont on pressentait la gravité dans les circonstances difficiles que le pays traverse. Le ministre des finances a mis le Parlement au courant de la situation avec une absolue franchise. Il a déclaré que le fléchissement énorme de nos importations, dû principalement à la guerre européenne, nous a fait subir une diminution proportionnelle de revenu. Nos recettes ordinaires, l'an dernier, s'étaient élevées à \$163,000,000; cette année, à l'expiration de l'exercice en cours, le 31 mars, on estime qu'elles ne seront que de \$130,000,000, soit une différence de \$33,000,000. Les dépenses courantes seront d'environ \$140,000,000. Nous aurons donc un déficit de \$10,000,000 dans notre budget ordinaire. Restent les dépenses imputables au capital, auxquelles il faudra pourvoir par voie d'emprunt; elles s'élèvent à

\$50,000,000. A ces chiffres il faut ajouter l'emprunt de guerre de \$50,000,000 voté par le Parlement à la session du mois d'août. Voilà pour l'exercice courant.

Pour le prochain, qui commencera le 1er avril, le ministre des finances prévoit que les revenus, eu égard à la paralysie du commerce, ne dépasseront pas \$120,000,000, si l'on n'a pas recours à des mesures spéciales pour en augmenter le rendement. Les dépenses ordinaires seront d'environ \$140,000,000. Quant aux dépenses imputables au capital, elles seront de \$40,000,000. Et enfin, il faudra faire face aux dépenses de la guerre, pour lesquelles le gouvernement devra demander un crédit de \$100,000,000, jugé suffisant pour couvrir tous les déboursés requis de ce chef jusqu'au 31 mars 1916.

En présence de cette situation, il est clair que des mesures spéciales s'imposent. L'honorable M. White a conséquemment annoncé que le gouvernement a résolu de recourir aux moyens suivants. D'abord on va demander au Parlement de voter ce que l'on appellera " les impôts de guerre, 1915 ". Voici brièvement en quoi ils consisteront : un pour cent imposé aux banques sur la circulation de leurs billets ; un pour cent sur les bénéfices bruts de toutes les compagnies fiduciaires et de prêt ; un pour cent sur toutes les polices acquittées, reçues au Canada par les compagnies d'assurance et les sociétés, associations, maisons, faisant le commerce d'assurance autre que celui de l'assurance sur la vie et de l'assurance fraternelle de bénéfice et de marine ; un droit d'un sou sur toute dépêche payant quinze sous ou plus, expédiée par toute compagnie de télégraphe et de câble sous-marin, opérant au Canada ; un droit de cinq sous sur tout billet de chemin de fer ou de bateau à vapeur dont le prix dépasse une piastre mais n'excède pas cinq piastres, et de cinq sous pour chaque cinq piastres ou pour chaque fraction de cinq piastres additionnelles ; un droit de dix sous pour chaque lit et de cinq sous pour chaque fau-

teuil, prélevé sur les voyageurs dans les wagons-dortoirs ou les wagons-salons; un droit d'une piastre sur tout billet de passage émis pour le transport des passagers par vaisseaux, vers des endroits autres que les ports du Canada, de Terre-Neuve, des Antilles et des Etats-Unis, si le prix de ce billet excède dix piastres, de trois piastres, si le prix excède trente piastres, et de cinq piastres, si le prix excède soixante piastres. Il faut ajouter à cela les frais de timbre : deux sous sur tous les chèques émis à une banque et sur toutes les lettres de change ; un sou sur tous les mandats de messageries et de poste ; un sou sur chaque lettre et carte postale ; deux sous sur chaque connaissance. Il est encore imposé un droit d'un sou par bouteille ou fiole de médicaments brevetés, ou de spécialités pharmaceutiques, ou de parfums, dont le prix est de dix sous au moins, et d'un sou en plus pour chaque dix sous additionnels ; un droit de cinq sous par pinte de vin non mousseux, et de cinq sous de plus pour chaque pinte ou fraction de pinte additionnelles ; un droit de vingt-cinq sous sur chaque chopine de vin de Champagne et de vingt-cinq sous sur chaque chopine ou fraction de chopine additionnelles. Tous ces impôts spéciaux devront rapporter huit millions. De plus, M. White a annoncé que les droits de douane seront relevés de sept et demi pour cent, pour le tarif général et intermédiaire, et de cinq pour cent pour le tarif de faveur à l'Angleterre. Ce relèvement de droits rapportera environ vingt-cinq millions de piastres. En tout, l'augmentation du revenu devra être de trente à trente-trois millions de piastres.

Ces propositions ne sont pas acceptées sans récriminations par l'opposition libérale. Un débat très vif s'est engagé et des discours très agressifs ont été prononcés. Cependant, comme les mesures budgétaires sont à peu près les seules à l'ordre du jour, on ne croit pas que la session soit longue.

A Québec, la législature va être prorogée dans quelques

jours. La session n'a pas été très mouvementée. M. Tellier, le chef de l'opposition, s'est démis du commandement de la gauche et a annoncé en même temps sa retraite prochaine de la vie politique. Sa disparition sera vue avec regret, car le député de Joliette est un de ces hommes qui honorent une législature. Son talent et son caractère commandent l'admiration et le respect universels. Il est remplacé, à la tête de l'opposition, par M. Cousineau, représentant de Jacques-Cartier, qui est un avocat distingué, un parlementaire intelligent et combatif.

Durant le mois qui s'achève, la province de Québec a perdu son lieutenant-gouverneur, Sir François Langelier, décédé à Spencer Wood, le 8 février, à l'âge de soixante-seize ans. L'honorable M. Langelier était un homme de valeur. Doué de talents brillants, ils les avait cultivés par un labeur incessant. Sa carrière a été des plus remarquables. Professeur, homme politique, magistrat, il a occupé les charges les plus hautes et rempli les fonctions les plus importantes. On a pu parfois discuter les idées et les vues de l'homme public. Mais tout le monde s'est toujours plu à louer les vertus et le caractère de l'homme privé, qui ne laisse que de nobles exemples.

Son successeur est l'honorable P.-E. Leblanc, ancien représentant du comté de Laval à l'Assemblée législative. On s'accorde à proclamer que ce choix est des plus heureux. Le nouveau lieutenant-gouverneur est un homme d'un mérite reconnu. Il a derrière lui une belle et honorable carrière. Sa nomination a été accueillie avec une faveur universelle.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 février 1915.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — VOEUX POUR 1915 (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*L'Echo de Paris*, janvier 1915). — L'ACCORD NÉCESSAIRE (Interview de Mgr Touchet, à son retour de Rome, par un rédacteur du *Gaulois*—26 décembre 1914). — L'ANNÉE SUBLIME, LE RÉVEIL DE LA FRANCE (Extraits des discours de M. Etienne Lamy et de M. Maurice Donnay, à la séance publique annuelle de l'Académie française—18 décembre 1914). — LE RETOUR AUX TRADITIONS CHRÉTIENNES ET À LA CROIX (D'une brochure de M. le chanoine Desgranges : *La religion et la guerre*—Limoges, janvier 1915). — CE QUE DOIT ÊTRE LA REVANCHE (Extrait d'une allocution de Mgr l'évêque d'Orléans—*La Croix*, 16 décembre 1914). — LE CENTENAIRE DU TRAITÉ DE GAND (Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin—*L'Action Sociale*, 8 février 1915). — LA QUESTION DES ÉCOLES D'ONTARIO (Lettre de Mgr Gosselin, recteur de l'Université Laval—16 janvier 1915. — Discours de Sir Lomer Gouin—11 janvier 1915. — Motion Bullock-Finnie—13 janvier 1915. — Notes du *Star* (13 janvier) et du *Casket* (2 février). — Conclusion.



VOEUX POUR 1915 (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*L'Echo de Paris*, janvier 1915). — Il est incontestable, cela revient sous toutes les plumes et se lit dans tous les journaux, que la guerre aura suscité, en France surtout, un réveil religieux bien marqué. Nos amis de Limoges, dans les "Choses vues" qu'ils nous donnent régulièrement, nous le font très bien entendre. C'est d'ailleurs naturel. Nous sommes hélas! tous, plus ou moins inconstants. Mais c'est un fait d'expérience que le malheur, la peine et le deuil rapprochent de Dieu. Or quels malheurs, quelles peines et quels deuils sont ceux qui désolent actuellement les pays de France et de Belgique! M. René Bazin, de l'Académie française, dont on garde au Canada un souvenir si vivant, et dont on connaît le beau talent littéraire et l'esprit si chrétien, écrivait dans *l'Echo de Paris* au commencement

de janvier ses *voeux pour l'année 1915*. C'est une page admirablement chrétienne et bien digne de lui. On ne la lira pas sans émotion.

Le voeu que forment en ce moment des millions d'hommes et de femmes est celui-ci : que l'année 1915 soit l'année de la justice ! Qu'elle mette fin à deux guerres, à celle qui a commencé voilà cinq mois, et à l'autre qui est déjà longue dans le passé !

Nous ne pouvons plus vivre, nous chrétiens, comme nous avons vécu en France dans les trente dernières années : car nous avons souffert dans tout ce que nous aimons, dans la foi, dans nos prêtres et nos religieuses, dans les enfants, dans les malades, dans les pauvres, dans la patrie affaiblie, dans tout le Christ dont la passion se prolonge. J'ai vu tant de douleurs vraies, et pendant si longtemps, que, pour ne pas désespérer, j'ai dû me dire que ce n'était pas la France qui les avait causées. Ma peine, comme celle de tant de Français, a été faite d'abord de la peine commune, puis d'une épreuve personnelle, non pas plus dure que l'autre, mais plus vive et plus mordante. Depuis dix ans, une de mes filles est exilée, parce qu'elle enseignait à des jeunes filles à aimer Dieu. Ils prétendent, je le sais bien, n'avoir exilé personne. Mais ce sont là les plaisanteries et les jeux de mots de la force. A cette enfant, qui ne cherchait qu'une vie humble et dévouée, ils ont interdit d'enseigner, c'est-à-dire d'être, puis qu'elle suivait une vocation ; il lui ont défendu d'habiter avec ses compagnes, tandis que c'était là, pour elles toutes, la consolation et la force ; pour finir, ils ont pris son couvent et l'ont vendu. Que pouvait-elle faire, sinon retrouver ailleurs la liberté, la règle et l'abri, qui lui étaient refusés chez elle, dans son pays, dans le mien, dans le vôtre ? Pas un seul jour le visage de cette enfant et la pensée de cette injustice n'ont cessé de m'être présents. Je regardais de loin, du milieu de la foule dont je fais partie, les ministres monter et descendre. Ils parlaient et ils agissaient comme s'il n'y avait rien à changer et à réparer. Et cependant, combien d'autres torts s'ajoutaient à ceux-là dont je souffrais le plus et auraient dû émouvoir des coeurs droits, même parmi ceux qui ne croient pas, même parmi ceux qui ne peuvent comprendre toutes les conséquences de ce qui est fait contre la foi ! Je songeais : " Comment se peut-il que des hommes doués de raison, et qui font preuve, dans l'ordinaire de la vie, d'une certaine sensibilité, supportent, étant au pouvoir, que l'équité naturelle soit bles-

sée, que des consciences soient opprimées, que toute une profonde France continue d'être si malheureuse et traitée en ennemie? " J'apercevais toutes les diminutions, celle des berceaux, celle de l'idéal, celle de la joie, et tout un parti qui vivait d'antireligion, comme un mauvais médecin vit d'une plaie qu'il a faite. Que de forces ont été perdues! C'était hier.

Aujourd'hui, la guerre a réuni tous les Français. Personne n'a voulu se souvenir. Les prêtres spoliés ont donné l'exemple immédiat du courage et de la charité; les religieux sont revenus des pays lointains; d'autres Français, par centaines de mille, qui avaient droit de se plaindre, se sont jetés dans la bataille, magnifiquement, sans compter, sans rien dire, si ce n'est: " Vive la France! " Des hommes, qui s'étaient combattus dans la vie civile, se sont rencontrés devant l'ennemi véritable, et ils se sont reconnus à ce signe qu'ils étaient braves tous les deux. Ils ont éprouvé un étonnement de l'aide mutuelle et bientôt une douceur; ils ont dormi dans la même tranchée, mangé la même soupe froide, apportée le soir du bois voisin, obéi au même commandement pour un bien immortel, échappé à la mort qui les cherchait également; ils ont compris que leurs forces unies n'étaient pas trop fortes pour le salut commun, et qu'elles devraient rester unies après la guerre, pour réparer et reconstruire ce pays, où tant de choses et tant de Français manqueraient. Et s'il y avait l'un des deux qui eût de l'inimitié contre l'autre, il a pensé qu'il y aurait une manière plus généreuse, plus juste et plus utile de vivre, et que la paix dans la nation serait bonne à tous et à tout. En arrière, dans la France non envahie et protégée par le barrage avançant, bien des bonnes volontés aussi se sont trouvées unies. Une grande charité, une promptitude à donner, une allégresse de se dépouiller ont rendu éclatante la parenté des âmes, même des plus éloignées, même des plus ignorantes de l'origine commune. On a vu ce que pouvait une nation unanime. Ça été une surprise pour plusieurs, et une grande joie pour d'autres que la souffrance la plus aiguë n'avait point fait désespérer.

Depuis le commencement de la guerre, de nombreux journaux ont exprimé des sentiments et des idées semblables. Est-ce un signe du changement des temps? Le voeu profond de ce pays va-t-il être enfin compris? Il faut l'espérer, et il faut le vouloir. Récemment, à la veille de la réunion du Parlement, le *Matin* publiait, en tête de ses colonnes, un article dont je veux citer des passages, à cause de la nouveauté de l'accent. Il y a là des mots qui n'avaient pas servi depuis longtemps, que, du moins, je n'avais pas entendus. " Cette guerre nous a révélé la douceur de l'entente

entre Français. Il nous semble que, si cette harmonie cessait, cela ne vaudrait pas la peine de combattre, ni la peine de vivre. Après des années de division et d'insultes mutuelles, nous avons découvert la France. Nous savons maintenant que, malgré la diversité des doctrines, nous sommes pareils. Nos inimitiés se sont fondues au feu; nous avons reconnu, en nos prétendus adversaires politiques, des amis que nous n'avions pas compris. L'union sacrée : nulle formule ne pouvait mieux résumer le devoir que ce mot d'ordre donné à tous les Français par M. Viviani. Que cette union s'exprime à nouveau dans la séance du Parlement. Qu'on ne puisse pas dire en Europe : il y a deux Frances, la France des assemblées et la France des batailles, celle qui se tait et celle qui parle, celle qui combat l'ennemi et celle qui se déchire elle-même. Mais que nos ennemis aux écoutes soient demain un peu plus pénétrés qu'aujourd'hui de cette vérité : il n'y a qu'une France, celle qui a fait accepter par tous l'abandon des haines civiles et qui, jurant d'immoler ses passions à la victoire, depuis, par la force de ses soldats, rejette peu à peu l'envahisseur, retrouve ses provinces perdues, ses fils séparés, reprend son rang, reconquiert la gloire, et refait, avec sa pensée et avec son sang, la plus belle unité nationale qu'il y ait dans l'univers. "

Nul ne peut s'empêcher de dire : ainsi soit-il ! Car les termes sont de ceux qui supposent la liberté rendue et la justice rétablie. On ne propose pas une sujétion, une déchéance acceptée, une trahison de ce qui vaut mieux que la vie. On parle d'amitié, d'entente et d'unité nationale. Soit ! N'entrons pas dans le détail des clauses, attendons, cela vaut mieux sans doute, que les hommes victorieux, ayant vécu ensemble et vu qu'on pouvait vivre ensemble, soient de retour dans leurs foyers. Prenons acte seulement, comme d'un présage heureux, de ces dispositions et de ces promesses. Que chacun s'efforce d'assurer et de hâter ce bien suprême : la paix entre Français ! Que chacun s'y emploie ! Vous demandez : " Comment ferai-je ? Quelle influence puis-je avoir, moi, lecteur de l'*Echo de Paris*, employé modeste, ouvrier, femme d'ouvrier, cultivateur, dans une affaire où la France entière est juge et partie ? " Précisément : la France entière ! Usez donc de votre droit, et faites votre devoir. Dites à votre voisin et dites à votre voisine qu'il faut que la persécution des Français par les Français soit à jamais finie, qu'il faut la paix chez nous comme au dehors, que tout le monde la demande et que cela sera. Dites-le nettement et répétez-le. Faites-en écrire à son journal, par votre ami, qui est abonné à une feuille attardée, encore engagée dans la vieille ornière anticléri-

cale. Cela n'est point inutile d'écrire aux directeurs de journaux. N'hésitez pas à avertir en toute courtoisie votre conseiller général, votre député, qui doivent aimer à connaître la véritable opinion publique, qu'après la guerre on ne pourra plus vivre dans la désunion, comme on vivait auparavant, et que la France, après expérience, s'est décidée à être heureuse.

Et puis, quand vous priez, demandez cette grande grâce. Et que Dieu nous donne, en 1915, la paix dans la victoire sur les Allemands et la paix dans la justice entre fils de la France.

L'ACCORD NÉCESSAIRE (*Interview* de Mgr Touchet, à son retour de Rome, par un rédacteur du *Gaulois*—26 décembre 1914).—Ainsi donc, il faut que l'on sache bien, estime M. René Bazin, "qu'après la guerre on ne pourra plus vivre dans la désunion, comme on vivait auparavant, et que la France, après expérience, s'est décidée à être heureuse". Et pour cela, du point de vue chrétien, il y a évidemment un accord qui s'impose. L'Etat doit renouer des relations avec l'Eglise. On a remarqué que, pour la première fois, depuis la *séparation* de 1905, le président Poincaré, dans l'affaire de l'échange des prisonniers entre belligérants qu'avait amorcée l'initiative du Saint-Père, s'est adressé directement à *Sa Sainteté le pape Benoît XV*. Est-ce un indice d'esprit nouveau ? Il est permis de l'espérer. Sans doute, le gouvernement français n'est pas encore à Canossa. Mais Dieu est le maître de toutes choses et le sens catholique des vieux Francs, qui s'est si heureusement manifesté un peu partout dans les rangs des armées de France, vaudra peut-être cette miséricorde au cher pays de nos aïeux et de nos pères. D'ailleurs, est-ce que le véritable intérêt, même temporel, de la France n'exige pas cet accord nécessaire ?

Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, que nous avons connu à Montréal, au Congrès Eucharistique de 1910, l'exposait à la fin de décembre, lors d'un retour de Rome, en des termes bien précis et bien significatifs. M. de Latour, rédacteur au *Gaulois*, étant allé *interviewer* Sa Grandeur, a donné

de cette entrevue un récit bien intéressant. Après avoir dit quelles consolations il rapportait de Rome comme évêque catholique, et quelle confiance il mettait en Benoit XV, "l'homme venu à son heure et pour son heure", Mgr Touchet a résumé ainsi ses impressions comme Français.

Mes impressions, je vais vous les dire franchement. Vous savez qu'à Rome il y a deux mondes : le noir, celui des hommes de l'Eglise, et le blanc, celui des hommes du royaume. Je me sers des termes courants. Car il ne faut pas s'imaginer — et ceci est capital — que nous soyons au temps de Mazzini, de Victor-Emmanuel, de Pie IX, où le fossé entre ces deux mondes était si profond qu'il était fort difficile de passer de l'un à l'autre. Non ! des infiltrations se sont produites. Le temps, les intérêts, les sentiments ont fait leur oeuvre. Les principes sont demeurés et ont dû demeurer. Les adaptations se sont faites non par le sacrifice des principes, mais par suite des inéluctables nécessités de la vie quotidienne. Nos hommes d'Etat français commettraient une erreur s'ils estimaient faire à l'Italie une cour indispensable en gardant des attitudes de guerre contre la papauté. On compterait les coups avec quelque scepticisme ; on tâcherait de profiter des conflits, ce serait tout. De même, M. de Bulow se trompe, s'il estime, comme des journaux l'ont donné à entendre, épouvanter la *Consulta* en lui exposant que la France songe à reprendre — supposé qu'elle soit victorieuse — les idées de Thiers à l'égard de l'Italie. Quelque jugement qu'il faille porter sur les idées de Thiers, nos hommes politiques en sont éloignés autant qu'un pôle l'est de l'autre et l'Italie serait trop réfractaire à leur application pour que nul y puisse revenir. Tout cela signifie et explique que la compénétration des mondes italiens n'est nullement une chimère.

C'est pourquoi les gouvernements réalistes ne manqueront jamais, ne fût-ce qu'à ce point de vue — M. Hanotaux dans le *Figaro* et M. P. Bourget dans l'*Echo de Paris* en ont, avec la plus haute autorité, développé d'autres et je pourrais en développer d'autres moi-même, mais ils toucheraient moins à ces impressions de voyage à Rome sur lesquelles vous m'interrogez — c'est pourquoi, dis-je, les gouvernements réalistes, en concordat ou non, ne manqueront jamais d'avoir des représentants près du pape et près du roi d'Italie. Ces représentants s'appuient et se complètent en s'appuyant. A Rome, un diplomate qui ne pénètre que dans le

monde blanc, si autorisé soit-il, est voué à une besogne insuffisante. En tout temps cela est vrai, mais présentement cela est deux fois vrai. Ceux qui voient, qui savent avec quelle ardeur l'ambassadeur d'Autriche, le ministre de Bavière, le ministre de Prusse près le Siège Apostolique font leur subtil métier; de quelles attentions ils entourent la Curie à tous ses degrés; quels frais ils font pour le moindre prélat, pour les chanoines des basiliques, pour les couvents de religieux et de religieuses; à quelle propagande ils s'adonnent par le journal, le livre, l'image, la caricature, les tracts, afin de relever " la grande Allemagne " et de rabaisser la Triple-Entente et plus spécialement, m'a-t-il paru, l'Angleterre, peuvent et doivent regretter que nous n'ayons, nous Français, aucun représentant de même condition pour leur faire contrepoids. La guerre à Rome (et la colonie catholique française en souffre cruellement) est une guerre d'idées, une furieuse guerre d'idées. Dans les guerres d'idées comme dans les autres, il est bon d'avoir des bataillons au moins égaux. Nos ennemis ont le gros bataillon déjà. Quelle force directe, ou indirecte, va-t-il recevoir du remplacement du baron de Flotow par le prince de Bulow près du roi? Qui calculerait exactement ce nouvel et assez imprévu élément ?

— Mais, Monseigneur, a demandé le journaliste, l'Angleterre va envoyer un chef de mission extraordinaire près du pape pour la période de la guerre. Ne pourra-t-il pas nous servir ?

— Nous servir?... Est-ce qu'un grand pays comme la France peut se servir d'un représentant étranger?... Sa dignité le lui permet-elle? Et nos intérêts?... Voyons, monsieur, nos intérêts seront-ils toujours, soit maintenant, soit lors du règlement de comptes, absolument ceux de l'Angleterre?... Non, sans doute. Et quels intérêts défendra, pensez-vous, le représentant de nos très chers alliés? Les nôtres ou les leurs?... Il faut que l'exemple de l'Angleterre nous serve bien mieux. Ce qu'elle a fait, faisons-le... Nous sentons que l'Italie peut jouer un rôle important dans les événements qui clôtureront la guerre. Comprenons donc qu'il faut agir près d'elle toute: Italie noire aussi bien qu'Italie blanche. C'est le voeu ardent de la colonie française catholique romaine, je vous le répète; fort probablement, si j'ajoutais : même non catholique, je ne me tromperais pas. Qu'on l'interroge. Elle veut le bien national, comme moi-même; elle le dira comme moi-même !

— Il me semble, Monseigneur, que dans votre argumentation, vous passez sous silence le point de vue religieux.

— Je n'ignore pas les enseignements, spécialement de Léon XIII, sur

la matière. Mais, outre que nous n'avons pas le temps et la place de tout dire, il faut maintenant aller au plus pressé. Le plus pressé, c'est la vision des intérêts de notre pays saisie par tous, intérêts dans le présent, intérêts dans l'avenir. Il faudrait ne pas connaître la situation pour faire de la représentation de la France près du pape une question cléricalle. Ah! il s'agit bien de cléricalisme ou d'anticléricalisme dans l'état de tension où est l'Europe, quand nul ne néglige aucun atout, quand de la négligence d'un atout dépend la fortune de la patrie ! Est-ce que nos adversaires, eux, se préoccupent de protestantisme ou de non protestantisme, quand ils maintiennent M. de Müelberg près du pape ? Est-ce que le Tsar se préoccupe du schisme grec quand il maintient M. de Nélidow ? Est-ce que le libéral et anglican Asquith se préoccupe d'anglicanisme et de libéralisme quand il envoie Sir Howard ? Et puis, ne faudra-t-il pas reprendre la politique " de la plus grande France " après avoir trop fait celle " de la France effacée " ? Il faudra la reprendre sur la Méditerranée, sans offusquer les puissances qui ont le droit de n'être pas offusquées ; sur le Rhin, en gardant à l'Alsace-Lorraine ces traditions, ces convictions dont a noblement parlé Joffre. Réalisera-t-on, bien mieux peut-on réaliser ces belles choses sans voir le pape ? Non. On doit convenir que non. Alors, est-ce du cléricalisme d'aller parler au pape ?... C'est du patriotisme ; de ce patriotisme dont notre Parlement vient, Dieu merci, d'entendre une fois encore les plus fiers et les plus purs accents.

— Une dernière question, Monseigneur. Quelle serait, pensez-vous, l'attitude du pape à l'égard d'un représentant de la France ?

— Le pape?... Qui a qualité pour parler en son nom ? Pas moi, bien sûr. Cependant, voici ce qui apparaît, à première vue, au commun dont je suis. Nul ne fera prendre le change à Benoît XV : c'est nous qui avons besoin de lui. Du reste, cette appréciation doit être portée sur toute ambassade. Par vocation, l'accrédité sert plus à celui qui l'envoie qu'à celui près duquel il est envoyé. Toutefois, je me persuade d'une persuasion toute personnelle qu'à la main qui se tendrait vers lui Benoît XV ne refuserait pas la sienne, volontairement oublieux d'un passé auquel il ne fut du reste pas mêlé.

L'ANNÉE SUBLIME, LE RÉVEIL DE LA FRANCE (Extraits des discours de M. Etienne Lamy et de M. Maurice Donnay—à la séance publique annuelle de l'Académie française, au palais

Mazarin—18 décembre 1914). — Ce réveil du véritable esprit français, dont la générosité, disions-nous, permet plus qu'un espoir du point de vue qui nous est cher, Mgr Touchet remarque qu'on en venait d'entendre quelque chose au Parlement de France, où la fibre patriotique avait si noblement vibré. De même, à quelques jours de là, je veux dire à la séance publique annuelle de l'Académie française (18 décembre 1914), cette note d'ardent patriotisme avait magnifiquement résonné sur les lèvres de M. Etienne Lamy, dans son discours sur l'évolution littéraire, et sur celles de M. Maurice Donnay, dans son rapport sur les prix de vertu.

Au lieu d'énumérer, dans un rapport conforme à la tradition, les livres récompensés par l'Académie française, M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel, a résumé l'évolution de la littérature française jusqu'à nos jours en des pages très attachantes, dont voici un trop court extrait :

Il y a cinq mois, dit M. Lamy, les pessimistes gardaient quelque droit de définir la France : trente-huit millions d'isolés, ceux-ci dans leurs plaisirs, ceux-là dans leurs gains, ces autres dans leur repos, chacun tout à lui-même et au bonheur de son choix; une race qui laissait les énergies morales s'enliser dans les vases molles des jouissances matérielles. Depuis, ce peuple dont on interprétait les sentiments les a fait connaître lui-même. Les plus secrètes profondeurs de son être ont été illuminées d'un si puissant éclair que toute la beauté cachée de notre France a soudain resplendi. L'agresseur croyait, trompé par son propre mensonge, attaquer des Français qui tous auraient quelque chose à préférer à la France. Or, c'est tout le reste qui n'a plus compté, dès l'instant où la France était en péril. Jamais ne fut plus spontané, plus universel, plus magnanime, le sentiment du devoir envers la patrie. Au premier appel de la mère, tous n'ont plus été que des fils. Les intérêts particuliers sous lesquels disparaissait la grande oubliée se sont évanouis, et, sans qu'il semblât en coûter à personne, chacun lui a offert ce à quoi il tenait le plus. Elle est devenue pour les hommes de pensée l'unique pensée, pour les hommes d'affaires l'unique affaire. Les plus paresseux ont trouvé pour elle de

l'activité, les plus sceptiques, de l'enthousiasme. Ceux qui avaient contre le régime les griefs les plus légitimes ont oublié leurs répugnances, et les dépositaires du pouvoir, quels qu'ils fussent, ont été couverts par le drapeau. Le pacifiste, interrompant l'article où il condamnait la guerre, et l'anarchiste, le discours où il conseillait la désertion, ont grossi l'armée. Cette armée, qu'on avait appelée l'ennemie du peuple, et qui était le peuple lui-même, est devenue du premier jour la sollicitude, l'angoisse, la fierté, la gloire de tous. En même temps qu'elle faisait la force commune, elle faisait la paix commune...

Quand, après un silence plus beau que toute parole, la France recommencera à dire par des mots ses volontés exprimées à l'heure présente par des actes, il y a des provocations qu'elle ne tolérera plus. A un patriotisme consacré par de telles épreuves, toute tiédeur envers la France aura cessé de paraître une liberté pour devenir une faute. Les attaques à l'armée et les insultes au drapeau ne trouveront plus de complices dans cette France qui pour le drapeau aura répandu son sang et qui ne saurait renier l'armée sans se renier elle-même. Les haines sociales n'auront ni la même prise sur les âmes rapprochées par des affections et des souffrances communes, ni le même butin dans un pays où la richesse sera moins à partager qu'à refaire...

Ce tremblement de toute la terre, ce cataclysme consenti pour l'édification d'un avenir meilleur, cette victoire du bien général payée par les sacrifices de chacun ne sauraient transformer le monde sans transfigurer notre littérature. Pour vivre dans la plénitude du grand, elle n'a plus besoin d'inventer, il lui suffit de se souvenir. Pour atteindre aux sommets du beau, elle n'a plus à monter isolée au-dessus des pensées et des actes habituels, il lui suffit de rester unie à ce qui a été voulu et fait par tous. Déjà, l'influence inspiratrice visite, en leur obscurité présente, des poètes, des historiens, des penseurs encore silencieux, qui seront les voix de demain. Et longtemps restera bienfaisante à l'âme française l'année qui n'est pas seulement l'année terrible, mais aussi l'année sublime.

De son côté, M. Maurice Donnay, dans son rapport sur les prix de vertu, après avoir fait remarquer que l'Académie française, comme si elle avait prévu l'aventure tragique qui bouleverse l'Europe et qui changera sans doute la face du monde, a voulu spécialement reconnaître et encourager les

efforts de nos religieux en Orient en décernant ses plus importantes récompenses aux Filles de Saint-Vincent-de-Paul à Salonique (10,000 francs), au père Gervais, directeur du collège Saint-Augustin, à Philippopolis, aux Soeurs oblates de l'Assomption à Andrinople (6,000 francs), à Mgr Haggear, directeur des oeuvres de Galilée à Caïffa (8,000 francs), a mentionné quelques-unes des oeuvres couronnées en France et représentant les vertus familiales, filiales, ancillaires, la vertu toute pure, la charité commune et l'amour du prochain, et il a continué en ces termes :

Elle n'est donc pas qu'un nom, cette vertu : elle existe, avant la grande guerre, au fond des campagnes et dans les villes, à Paris même. L'abbé Galiani écrivait en 1772 : " Il y a encore bien des moeurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris ; il y en a plus qu'ailleurs, croyez-moi. " Oui, l'année du tango, du luxe effréné, de l'extravagance dans les modes et dans les arts, des spectacles grossiers, des revues toutes nues, pis que toutes nues, aux neuf dixièmes nues, l'année d'un procès scandaleux qui se termine par un acquittement cynique (*Tonnerre d'applaudissements, qui se prolonge pendant cinq minutes*), toutes ces choses qui font croire à notre décadence, cette année-là, il y a dans notre pays de la vertu ! La corruption n'est que superficielle : corruption d'une caste de politiciens, de parvenus et de cosmopolites, qui n'atteint pas les couches profondes de la nation. Tous ces actes que vous récompensez une fois par an, ce sont des cristaux de vertu. Survienne la guerre vitale, et toute la France cristallise ! Un souffle généreux régénère le pays : les théories déprimantes et les sophismes haineux sont dispersés ; l'ironie, le scepticisme, le dilettantisme sont dissipés ; les nuées sont balayées, le ciel redevient pur. Honneur, patrie, foi, devoir, courage, espoir, revanche, tous ces mots dont quelques-uns avaient inventé le ridicule, tous ces mots éclatent dans l'air. Cela se fait soudain, du jour au lendemain. L'avis de mobilisation est affiché ; ce n'est pas chez nous le caporalisme qui ordonne, c'est le droit, la justice, la liberté qui appellent, et chacun répond : on y va ! Nos soldats s'en vont, l'éclair aux yeux, le sourire aux lèvres, des roses au fusil ; ils s'en vont, dans la lumière du bel été, sans cris, sans bravades ; ils n'ont que l'ambition d'être des héros anonymes ; ils savent qu'ils n'emportent

pas le bâton de maréchal dans leur sac, mais ils savent que la médaille militaire récompense le simple soldat et le généralissime. Vertu : force, courage ; ils se battent, et l'Alsace au large ruban noir frémit d'espérance ; ils vont au secours de la Belgique violée, et, contre un ennemi supérieur en nombre, ils se battent avec un courage qui va jusqu'à la témérité, une témérité, qui va jusqu'à la folie, avec cette furie française qui ne s'est pas perdue. Cependant, plus d'un homme que l'âge a réformé réclame un poste, et, selon ses capacités, veut servir. Albert de Mun écrit des articles qui sont des appels de trompettes et de cloches ; il porte la main à son cœur, pour le contenir prêt d'éclater, et il meurt de son cœur. Vertu : dévouement, consolation, douceur, charité ; des femmes se mobilisent pour les ambulances ; elles renoncent au monde, prennent le voile et les vêtements blancs ; elles ont une croix rouge au front, comme une étoile, et une croix rouge au sein, comme une fleur... Et le pays s'adapte aussi à cette guerre, à ses conditions, à sa durée ; il a une foi inébranlable. Vertu : patience, espérance ; si la misère monte, la charité monte avec elle, et, comme la mort est héroïque, le deuil que l'on en porte est héroïque aussi. Les pensées s'élèvent, les églises s'emplissent, la grande voix des poètes est écoutée ; on a besoin d'idéal : les uns le cherchent au ciel et les autres sur la terre, et tous le rencontrent dans l'amour de la patrie. Quelle France nouvelle tout cela nous prépare ! N'écoutons pas ceux qui prétendent que rien ne sera changé après ; non, rien ne pourra désunir ce que la patrie a uni. Et ce discours sur la vertu qui prend aujourd'hui un sens singulier, puis-je mieux le terminer, messieurs, que par ces mots que crie le soldat qui tombe au champ d'honneur, que répète, plus bas et dans les larmes, la femme, mère, épouse, fille, soeur, douloureuse mais fière que l'homme soit mort glorieusement, ces trois mots qui résument, en ce moment, toutes les vertus : Vive la France !

LE RETOUR AUX TRADITIONS CHRÉTIENNES ET À LA CROIX
(D'une brochure de M. le chanoine Desgranges *La religion et la guerre*—Limoges, janvier 1915). — Ces hautes pensées patriotiques, que nous venons de voir s'affirmer si généreusement sur les lèvres d'un Etienne Lamy et d'un Maurice Donnay — d'un Maurice Donnay surtout, chantant la vertu et l'abnégation des religieuses et des prêtres!—il va de soi qu'on les retrouve sous la plume des prêtres-écrivains de France.

On n'a pas oublié à Montréal la fierté des revendications patriotiques et si catholiques que, l'an dernier, le chanoine Desgranges faisait entendre à nos auditoires d'ouvriers. Il publie actuellement là-bas des brochures, qui s'enlèvent comme des petits pains et se lisent dans les tranchées. Ce que ce chanoine est original et vivant ! En voici une démonstration topique, que je trouve dans l'un de ses opuscules *La religion et la guerre*. On s'était flatté dans un certain monde d'avoir laïcisé la morale. On ne voulait plus de la vieille doctrine du renoncement, de l'abnégation et du sacrifice. On avait relégué la croix aux oubliettes. Du moins, on l'affirmait très haut. Ecoutez, ou plutôt lisez l'écrasante riposte de M. Desgranges :

Pour sauver la patrie bien-aimée, ô vous, les adversaires de la croix, des couvents et des voeux, qu'avez-vous fait du peuple de France ? Etrange retour des choses ! Vous l'avez incorporé dans cette immense communauté, mortifiée et austère à l'égal des plus rudes couvents, qu'est une armée en campagne ! Tout homme valide a revêtu le froc de drap bleu et vit, à cette heure, dans la froide cellule des tranchées. Il est assujéti à la règle d'acier de la discipline militaire et doit pratiquer, jusqu'à la fin des hostilités, les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. — Voeu de pauvreté ! Même s'il est millionnaire et dispose d'ordinaire d'un palais, il couche sur la dure, comme le Trappiste, subit de longs jeûnes, veille des nuits entières, comme les moines à l'office, endure le froid, la chaleur, la pluie, les fatigues, est soumis aux plus redoutables mortifications que lui imposent ses ennemis pour l'épuiser et ses chefs pour l'aguerrir. — Voeu de chasteté ! Il a dû s'arracher, en quelques heures, à la douce intimité du foyer ; de rigoureux services d'ordre ont empêché sa femme et ses enfants de venir l'embrasser à la gare ; il ne peut recevoir de visites sur les lignes de feu ; même s'il est blessé, on le soignera loin de sa famille dont on juge l'atmosphère amollissante. — Voeu d'obéissance ! Il était hier encore ministre, patron, riche bourgeois, accoutumé aux égards et au bien-être ; devenu aujourd'hui simple territorial, soldat de deuxième classe, il accomplira, sans mot dire, les plus humiliantes corvées comme les missions les plus périlleuses. S'il a commis un oubli ou esquissé

un geste d'impatience, à plus forte raison s'il a été indocile ou négligent, il sera châtié sans pitié; il devra se soumettre en silence à des pénitences cruelles; pour les fautes de quelque importance, il sera même puni de mort! — Jésus demandait leur consentement à ceux qu'il désirait engager à sa suite dans la voie du sacrifice, les portes du cloître ne s'ouvriraient qu'aux volontaires; c'est à tous que vous avez dit: " Quittez votre père, votre mère, votre épouse, votre soeur, faites abnégation de tout et portez votre croix ! "

Ainsi chargés, nous ne pouvons plus détacher nos regards du Calvaire! Pauvres petits soldats morts au champ d'honneur, héros obscurs et sublimes, vous êtes tombés en si grand nombre qu'on a dû vous enterrer en hâte dans les tranchées, au bord des routes, sur la lisière des bois. Il a été le plus souvent impossible de vous rendre les honneurs funèbres et même de vous redire, avant de recouvrir de terre votre corps sanglant, un suprême adieu. Mais tout de même, sur vos humbles tombes, on a dressé une croix... avec quelques planches, quelques rameaux de feuillage, les tronçons d'une épée, peu importe! Peut-être a-t-on rapporté sur quelques tertres nus de vieux Christs relégués dans les combles de nos écoles publiques. Ah! je songe avec émotion à toutes ces croix qu'on avait exilées de partout et qui, revenues par milliers, étendent sur nos chers morts leurs grands bras miséricordieux! Elles leur parlent doucement: " Non, vous n'avez pas été dupes et ce ne sont pas les embusqués qui ont eu raison contre vous. Ce qu'il y a de beau pour l'homme, ce n'est point d'épanouir son égoïsme, de " vivre sa vie ", comme on vous disait, mais de se sacrifier pour les autres à l'exemple de Jésus. Comme lui, vous avez été des rédempteurs. Par votre immolation, vous avez sauvé vos foyers, le sol de France, son prestige qui commençait à s'avilir. Quelques rayons de la gloire divine qui a jailli du Calvaire brilleront à jamais sur vos restes et les rendront sacrés. Et puis nous ne sommes pas seulement l'honneur de vos tombes, mais le signe certain de votre victoire. Le Christ est mort pour vous, comme vous êtes morts pour la France. Il vous a sauvés, comme vous avez sauvé votre pays. Par lui, vous entrez dans l'éternelle gloire ! "

Voilà les mots essentiels que murmurent les croix à l'oreille de nos morts. Je vous défie de nous empêcher aujourd'hui de les entendre. Nous ne pouvons nous contenter de votre gloire humaine, de vos cérémonies commémoratives et de vos monuments. Si le Christ ne nous a pas conquis l'immortalité, à quoi peuvent servir à nos héros, dans les charniers où la pourriture les ronge, ces tristes vanités? Elles sont bonnes tout au

plus à flatter l'orgueil des survivants. Renan aurait raison : les morts seraient les véritables vaincus, victimes lamentables de leur sottise tragique, privés à jamais du seul paradis auquel il voulait croire, celui des voluptés terrestres !

CE QUE DOIT ÊTRE LA REVANCHE (Extrait d'une allocution de Mgr Touchet—*La Croix*, 16 décembre 1914). — La guerre qui sévit, si cruelle et si désolante, aura donc eu ce bon effet de tourner les esprits et les coeurs vers Dieu. Cela paraît incontestable, bien qu'il ne faille pas en conclure hâtivement que tous les ennemis de la religion se soient convertis. Mais enfin, il est permis d'espérer, en France surtout, des jours meilleurs. Apportera-t-elle, cette terrible guerre, à la France la revanche après laquelle soupiraient depuis quarante-cinq ans bientôt tant de bons Français ? On voudrait en être absolument certain. Il semble bien, à tout le moins, qu'on y compte, au pays de nos aïeux, avec une patriotique et inébranlable confiance. Mais cette revanche, que doit-elle être ? Dans une allocution, qu'il prononçait naguère en faveur de l'aide aux soldats, Mgr Touchet l'a admirablement exposé :

Considérez ce qu'ils (1) nous promettent : la revanche ! La revanche, je suis porté à penser que ceux-là seuls sentiront tout le mordant, tout le poignant de ce mot, qui ont passé par les écroulements de 1870. La revanche, qu'est-ce ? Serait-ce un rendu pour un prêt ? Un oeil pour un oeil ? Une dent pour une dent ? Serait-ce la réédition, par nous, des exécra- bles attentats perpétrés par eux ! Si c'est cela, pas de revanche possible !

Allez donc trouver un officier français qui commandera de brûler les cinq nefs de Cologne, ou le porche de Saint-Sébal de Nuremberg, sans raison de guerre, pour le plaisir, par besoin de détruire, par rage de faire pleurer la beauté d'un pays, la beauté de la terre en la mutilant. Même, par désir de venger Louvain, Malines, Reims, allez trouver, chez nous, cet officier-là ! Est-ce que son cerveau le lui permettrait ? Allez donc trouver

(1) Les soldats qu'il s'agit de secourir.

un officier français qui place, en avant de son régiment ou de sa compagnie, des vieillards, des enfants, des femmes, des mères avec leurs petits dans les bras, de vieux prêtres, des mineurs sortant noirs de leurs puits, afin que l'ennemi n'ose pas tirer, ou que, s'il tire, lui-même soit protégé d'autant !

Allez donc décider un officier français à cambrioler une collection privée, dans un château abandonné ! Il regardera ses mains, qui sont nettes ; ses épaulettes d'argent ou d'or, qui sont claires ; la lame de son épée, qui luit ; la croix, qui lui scintille du côté du coeur. Et il vous répondra : " Je ne salirai ni mes mains, ni mes épaulettes, ni ma lame ! Je ne tacherai pas la pourpre de mon ruban du sang des vieillards, des femmes, des petits enfants, des vieux prêtres ! Laissons ces monstruosité aux barbares, et qu'elles retombent sur leur front, maudit par les hommes et Dieu, en pluie de feu et en torrents de honte. Ni moi ni mes hommes ne faisons ces choses-là ! "

Et vous, comme moi, quelle que soit notre horreur des forfaits de ces Vandales, nous crierons " bravo ! " à l'officier français. La revanche, voyez-vous, ne se ramasse pas dans la boue infecte. La revanche se cueille dans l'azur, l'azur lumineux et très pur. La revanche ! C'est la victoire retraversant sur ses larges ailes embrasées nos horizons désertés par elle depuis Coulmiers ! La revanche ! Ce sont les peuples de l'univers nous reprenant en respect et proclamant que la France, déclarée finie, pourrie, par des plumes tudesques et autres, est une fière nation ! La revanche ! Ce sont nos drapeaux troués de balles, rouges de sang, se soulevant sur les souffles d'épopée de Bouvines et d'Austerlitz ! La revanche ! Ce sont les bâtons de nos vieux maréchaux retrouvés par Joffre et quelque autre, par delà le Rhin, où ils furent un temps perdu, indiquant de leur pointe d'or à nos armées, qui les savent au surplus bien, les routes de Dresde, de Munich, de Vienne et de Berlin ! La revanche ! C'est — mes lèvres, en vérité, tremblent à l'expression de cet espoir — la revanche, c'est l'Alsace-Lorraine reconquise, Strasbourg et Metz pavoisées des couleurs de France, la servitude de quarante ans et plus volant en éclats, le Rhin de nouveau dans notre verre et la cocarde noire des Alsaciennes changée en cocarde tricolore ! La voilà, la revanche auguste, celle que nous voulons, celle que nous aurons, par la justice de Dieu, la grâce de Marie, la protection de Jeanne et la bravoure de notre armée !

LE CENTENAIRE DU TRAITÉ DE GAND (Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec—*Action So-*

ciale, 8 février 1915).—Or, pendant qu'on se bat ainsi en Europe, en Amérique, et notamment en Canada, nous jouissons du bienfait de la paix. Non pas certes que nous ne subissions, dans une part assez large, les contre-coups de ce fléau de la guerre qui décime et accable les nations du vieux monde. Mais encore est-il que nous sommes loin d'être éprouvés comme on l'est là-bas. Un anniversaire, qui vient de se célébrer, nous a permis d'en remercier Dieu d'une façon publique et solennelle. Il y a eu cent ans le 15 février qu'arrivait à Washington l'annonce officielle du traité de Gand, signé le 24 décembre 1814, qui mettait fin à la guerre de 1812 entre les Etats-Unis et l'empire britannique. Un comité s'est formé il y a quelques mois pour célébrer, le 15 février 1915, ce centenaire de la paix. On avait demandé à toutes les églises de rendre grâce à Dieu. Nos évêques ont volontiers commandé des prières publiques, pour cet objet, pour le dimanche 14 février. Ce qui a été fait. A la cathédrale de Montréal, par exemple, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire et curé, a lu au prône une lettre de Mgr l'archevêque Bruchési sur le sujet, et, à la fin de la messe, Sa Grandeur Mgr l'archevêque a lui-même entonné le *Te Deum* et chanté l'oraison de l'action de grâce. De la belle lettre que notre vénéré cardinal canadien, Mgr Bégin, archevêque de Québec, a adressée à son peuple à cette occasion, voici la partie substantielle :

Grâce à notre éloignement du théâtre de l'affreuse guerre qui, depuis bientôt six mois, ensanglante et ruine la vieille Europe, et dont pourtant l'écho douloureux retentit chez nous et nous remplit de tristesse et d'alarmes, nous jouissons au Canada d'une tranquillité et d'une prospérité relatives. Cette faveur inestimable, nous la devons avant tout à la miséricorde divine qui nous a préservés jusqu'ici, et continuera, nous l'espérons, à nous préserver de tout conflit à main armée avec le seul pays qui avoisine le nôtre, la florissante République Américaine.

Le traité de paix qui fut signé à Gand en Belgique, la veille de Noël

1814, mais ne put être communiqué à Washington que le 15 février suivant (1815), pour obtenir le surlendemain sa ratification définitive, mettait fin, comme vous le savez, à deux années d'hostilités, dont le Canada fut le principal théâtre, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Nos compatriotes franco-canadiens, prêtant main forte aux troupes régulières, s'y étaient signalés par des faits d'armes glorieux, notamment la brillante victoire de Châteauguay.

Depuis cette date mémorable, il s'est écoulé tout un siècle, durant lequel, malgré des insurrections intestines dont nos pays respectifs ont été, de part et d'autre, les victimes et les témoins attristés, nous avons continuellement vécu en paix avec nos voisins. Ce n'est pas que, dans le cours de ce long siècle, les occasions de conflit, suscitées par l'opposition des intérêts et la délimitation de nos territoires, aient fait défaut. Mais, grâce à Dieu, et quoi qu'on doive penser de la répartition des compensations, on a toujours, pourvu que l'honneur fût sauf, préféré la conciliation à l'arbitrage des armes. Et, chose remarquable, cet heureux résultat n'est pas dû au militarisme. Ce ne sont ni les soldats ni les forteresses qui ont gardé notre frontière interminable de 3,840 milles qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique. L'ancien axiome latin *si vis pacem, para bellum* trouve donc ici un salutaire démenti, car la paix dont nous allons célébrer le centenaire n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler une "paix armée", paix trompeuse presque aussi ruineuse que l'état de guerre, qui en est le plus souvent, comme nous le voyons aujourd'hui, le fatal aboutissement.

Qu'est-ce donc qui nous a ainsi préservés des affres et des misères de la guerre ? C'est l'esprit de Dieu qui inspire aux âmes de bonne volonté le respect du bien d'autrui, la déférence pour les droits réciproques, et cette commune charité qui doit animer les peuples qui jouissent des bienfaits de la civilisation chrétienne. Nous avons donc raison de chanter avec le psalmiste : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam* (Ps. 126). C'est à ce Dieu tout puissant qui tient dans ses mains les coeurs des hommes et les dirige, au gré de sa sagesse, vers les fins déterminées par sa volonté suprême, c'est à lui que nous devons le tribut de notre louange et de notre reconnaissance.

Mais nous ne saurions nous borner à une manifestation tout extérieure et passagère. Le bienfait de la paix dont nous jouissons est tellement précieux qu'il mérite de notre part autre chose que l'expression d'une stérile reconnaissance. Le Divin Rédempteur, qui se glorifie du titre de prince de la paix, s'appelle aussi le souverain juge qui récompense

les bons et punit les méchants. La guerre ! voilà le plus terrible des fléaux dont il châtie les peuples prévaricateurs. Or, une nation comme telle n'ayant qu'une existence terrestre doit recevoir ici-bas, et non dans une autre vie qu'elle ne connaîtra pas, le prix de ses mérites ou le châtement de sa perversité. Gardons-nous donc d'encourir la colère du juste juge. Faisons notre examen de conscience et demandons-nous si, comme peuple, nous sommes fidèles à nos devoirs envers Dieu, envers l'Eglise et envers nos frères. Et comme les fautes individuelles, en se multipliant, affectent et corrompent la société dont les hommes sont les éléments constitutifs, veillons à l'intégrité et à la sainteté de la famille, qui est la société primordiale, le germe de la nation. Que les devoirs réciproques des parents et des enfants y soient fidèlement observés ; que l'inviolabilité de l'union conjugale y soit religieusement respectée ; que le fléau de l'intempérance soit réprimé parmi nous, de crainte qu'il ne devienne un vice national qui nous entraîne à la dégénérescence et à la ruine ; que le repos du dimanche soit rigoureusement gardé, surtout par ceux qui disposent du travail des classes laborieuses ! Comment, en effet, pourrions-nous attendre du Seigneur le bienfait d'une paix et d'une prospérité durables, si nous refusons au Souverain Maître l'hommage qui lui est dû ? Et surtout, que les saints noms de Dieu, de la bienheureuse Vierge et des Saints soient toujours et en tout lieu l'objet de notre vénération ; car le plus sûr moyen d'attirer sur notre pays la vengeance divine, c'est d'outrager par le blasphème, qui est une injure directe et personnelle, le nom du Dieu trois fois saint, de Marie, sa mère, et des serviteurs qu'il a honorés de la gloire du ciel.

LA QUESTION DES ÉCOLES EN ONTARIO (Lettre de Mgr Goselin, recteur de l'Université Laval, à M. A.-A. Charron, président de l'Association canadienne-française de l'Ontario — 16 janvier 1915. — Discours de l'honorable Sir Lomer Gouin, à la Chambre de Québec—11 janvier 1915. — Motion Bullock-Finnie, à la Chambre de Québec—13 janvier 1915. — Notes du *Star* et du *Casket*). — Si nous sommes en paix avec nos voisins d'outre quarante-cinquième depuis cent ans et s'il convient de s'en réjouir et d'en remercier Dieu, la question se pourrait poser d'autre part de savoir si nous ne sommes pas

sur le pied de guerre avec les Ontariens de langue anglaise. D'après le ton de quelques-uns de leurs journaux, on dirait que nous sommes à la veille d'une guerre civile. Et pourtant, que leur demandons-nous pour nos frères ontariens de langue française autre chose que la reconnaissance de nos droits naturels, les droits de notre langue et de notre parler? Nous citons, dans notre dernière chronique, l'allocution si courte, si nette et si digne, de Mgr Bruchési, au Monument National, et la très belle lettre de Son Eminence le cardinal Bégin. Voici quelques autres documents que nous tenons à conserver dans nos pages pour l'histoire.

C'est d'abord la lettre de Mgr le recteur de notre Université Laval au président de l'Association canadienne-française de l'éducation en Ontario.

Monsieur le président,

La lettre, tout à la fois si forte et si pondérée, que Son Eminence le cardinal Bégin vient d'adresser à Mgr l'archevêque de Montréal, au sujet de la question des écoles dans l'Ontario, a été accueillie dans tout le Canada français avec une satisfaction et une fierté bien légitimes.

Ces nobles paroles sont une revendication calme et juste des droits imprescriptibles que nous garantissons non seulement la nature et le bon sens, mais encore l'usage et la constitution interprétée dans l'esprit même qui l'a dictée. C'est aussi, pour nos compatriotes de là-bas, avec une approbation sans équivoque, un appui et un encouragement dans cette lutte suprême, où ils cherchent non pas seulement à défendre leur langue, mais encore à protéger leur foi dont cette langue est le véhicule, l'interprète et la gardienne.

Avec tous ceux que les lois de la justice et du *fair play* ne laissent pas indifférents, avec tous les vrais Canadiens, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, l'Université Laval a éprouvé une joie sincère à l'apparition de ce document qui restera comme l'une des plus belles pages de notre histoire.

Chancelier de notre université, l'Eminentissime cardinal-archevêque de Québec a exprimé, d'une façon magistrale, des idées et des sentiments

qui sont, nous sommes heureux de le déclarer ici, les idées et les sentiments de l'Université Laval elle-même; et celle-ci reste dans son rôle et croit même remplir un devoir en faisant publiquement siennes ces paroles d'or qui viennent de tomber des lèvres de son chef vénéré.

Par son âge et par sa position, par sa charte comme par ses fonctions, l'Université Laval se trouve à la tête de l'enseignement français au Canada. Fille du séminaire de Québec, auquel, dès les premiers temps, les gouverneurs anglais laissèrent toute liberté, cette institution a été créée pour maintenir sans doute et sauvegarder en ce pays la religion catholique, mais aussi pour perpétuer parmi nous les lettres françaises et pour étendre sur toute la race le rayonnement de leur influence.

Sa Majesté la reine Victoria, de très illustre mémoire, par l'octroi d'une charte généreuse, a constitué notre Université la première et l'officielle gardienne de cette culture française où tout Canadien de sang français trouve l'aliment de sa vie morale, culture à laquelle nous tenons par tous les liens de notre pensée et par toutes les fibres de notre cœur. De par sa charte, l'Université Laval n'est pas même obligée de faire, dans ses leçons, une part à la langue anglaise. Et pourtant, avec une largeur d'esprit et un sens pratique qu'on nous permettra de rappeler ici, elle a voulu, d'accord avec tous ses collègues classiques affiliés, que ces mêmes institutions fussent bilingues, et qu'aucun élève ne pût être admis aux honneurs du baccalauréat sans justifier d'une connaissance suffisante de l'anglais.

C'est le propre des peuples civilisés de rechercher, dans le contact des autres races et dans une certaine réciprocité de langage, un échange de connaissances utiles et de lumières bienfaisantes. Notre Université française n'a pas cru s'amoindrir en favorisant chez elle l'étude de l'anglais; et les races de langue anglaise n'ont rien, croyons-nous, à redouter du voisinage et des progrès d'une langue que parle leur propre souverain et que les esprits les plus cultivés du monde se font gloire de connaître.

Au reste, les directeurs de l'Université Laval, conformément aux règles d'une saine pédagogie, veulent que l'enfant apprenne d'abord sa langue maternelle, et que la formation de son esprit s'accomplisse par des méthodes et avec des maîtres qui soient ceux de sa race et de sa langue. Toute autre façon d'agir serait, à leurs yeux, non seulement une injustice, vis-à-vis des familles, mais encore une discipline scolaire infructueuse et erronée.

C'est pourquoi, avec tous les esprits impartiaux, l'Université Laval regrette la situation déplorable faite, depuis quelques années, aux écoles canadiennes-françaises d'Ontario. Et c'est pourquoi aussi, elle ose joindre

sa voix à celles qui s'élèvent de toutes parts en faveur de la minorité ontarienne opprimée.

Dans cette lutte pour le droit et pour la langue, l'Université Laval tient à assurer les vaillants champions d'une si belle et si noble cause de ses profondes sympathies. Et à ce témoignage d'approbation et d'encouragement elle joint l'expression de ses vœux les plus sincères pour qu'un nouveau règlement, basé sur la justice et l'équité, vienne au plus tôt rétablir l'harmonie entre des races diverses, faites pour s'entendre et destinées à jouir des mêmes droits et de la même liberté.

L'Université Laval,

Par le recteur,

Québec, 16 janvier 1915.

Amédée GOSSELIN, ptre, p. a.

Ces voix autorisées sont bien éloquentes. D'autres encore, non moins autorisées et non moins éloquentes, se sont fait entendre récemment, celle de l'honorable Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec, par exemple, qui a su trouver, elle aussi, des accents aussi touchants que pondérés et mesurés. C'est le 11 janvier 1915, à l'ouverture de la session, que l'honorable ministre s'est ainsi exprimé :

Cette terrible guerre ⁽²⁾ aura eu pour nous, par certains côtés, d'heureux résultats en ce qu'elle a fait la population du Canada plus une que jamais. Me sera-t-il cependant permis de dire ici combien nous regrettons qu'une malheureuse division chez nos frères de la province voisine empêche que cette union soit parfaite ? Pendant qu'en Europe, Anglais et Français luttent à l'envi pour le triomphe de la justice, pendant que sur les champs de bataille, Français et Anglais versent généreusement leur sang pour qu'il n'y ait plus autour d'eux d'opprimés et que la paix soit assurée aux générations de demain, pourquoi faut-il que leurs frères de l'Ontario se divisent sur l'opportunité d'enseigner aux enfants d'une minorité la langue des découvreurs de ce pays et qui est aussi celle d'un peuple pour lequel l'Empire joue en ce moment le sort de ses flottes, de ses ar-

(2) La guerre d'Europe.

mées, de ses colonies, de sa vie nationale ! Loin de moi la pensée de m'interposer entre le gouvernement et la minorité de la province voisine, et Dieu me garde de prononcer une seule parole qui pourrait ajouter à la division que nous déplorons ; mais je ne puis oublier que ce sont les Canadiens anglais de l'Ontario et les Canadiens français de Québec qui ont d'accord fondé l'édifice puissant qu'est le Dominion. Qui voudrait prétendre qu'il n'a pas été dans leur esprit " de donner aux deux races des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne ", ainsi que le disait Sir John A. MacDonald en 1890, et qui pourrait prétendre que ce ne soit pas en s'inspirant de tels sentiments que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a été rédigé par les Pères de la Confédération ? Grâce à Dieu, nous avons toujours vécu ici dans l'harmonie et dans la paix. Il n'y a jamais eu dans la province de Québec d'opresseurs ni d'opprimés, et je connais assez le coeur de notre population pour déclarer qu'il n'y en aura jamais. Mais, s'il arrivait un jour que la minorité eût à se plaindre des traitements de la majorité, qui pourrait s'étonner que l'Ontario fit entendre sa voix pour demander justice à l'égard des siens ? C'est animé de ce sentiment, monsieur l'orateur, que je veux, avant de reprendre mon siège, adresser, au nom de toute la population de Québec, des Canadiens anglais, écossais et irlandais, comme des Canadiens français, un appel au gouvernement et à la majorité de la province d'Ontario. Au nom de la justice et de la générosité dont l'Angleterre a donné tant de preuves et qui ne peuvent manquer d'animer tout citoyen véritablement britannique, comme au nom des luttes qu'ont soutenues nos pères pour ouvrir à la civilisation les riches domaines qui sont notre patrimoine commun, je demande qu'on fasse justice à la minorité française de l'Ontario et même qu'on soit généreux envers elle ! Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de résonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler !

A deux jours de là, deux députés de langue anglaise et de religion protestante, M. Bullock, député de Shefford, et M. Finnie, député de Montréal-St-Laurent, proposaient au Parlement la motion suivante, qui fut adoptée à l'unanimité par la Chambre :

Sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale, et sans vouloir en aucune façon intervenir dans les affaires des autres provinces de la Confédération, cette Chambre constate avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de la province de l'Ontario au sujet de la question des écoles bilingues, et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion en général que toutes les questions de ce genre soient envisagées à un point de vue large, généreux et patriotique, se rappelant toujours que l'un des principes fondamentaux dans tout l'empire est le respect des droits et des privilèges des minorités.

Et, puisque nous sommes en voie d'enregistrer des documents que l'historien de l'avenir aimera à retrouver facilement, citons encore cette note du *Star* de Montréal (13 janvier), et cette autre du Dr Phelan, dans le *Casket* d'Antigonish (*Action Sociale*, 2 février), qui sont pleines de sens et prouvent que les bons Anglais ne sont pas tous des fanatiques et des esprits étroits.

Du *Star* :

Lorsque le premier ministre de Québec, prenant la parole aux applaudissements de toute la législature, et se faisant l'écho du vigoureux et touchant appel du cardinal Bégin, prie la majorité anglaise de l'Ontario d'agir avec plus de bienveillance envers ses frères d'origine française, il se produit un état de choses sur lequel nos compatriotes de l'Ontario ne peuvent fermer les yeux. Nous avons fréquemment insisté, dans ces colonnes, auprès de la population d'Ontario, sur la sagesse hautement patriotique — sans parler de la politique historique de conciliation et de tolérance de l'Angleterre — de faire preuve d'un esprit de générosité et de bon vouloir envers les Canadiens français qui leur ont fait l'honneur de venir s'établir dans cette section du Dominion. Nous avons toujours été convaincu que le moindre effort pour écarter la gracieuse et riche langue de la France, comme l'un des idiomes nationaux de ce Dominion bilingue était une faute politique, un coup porté à la confraternité et *une violation flagrante du pacte sur lequel ce pays a été fondé.*

On ne nie pas, concédons-le, que le peuple d'Ontario possède légalement le droit de limiter l'enseignement du français dans ses écoles, mais

on peut se demander s'il a moralement le droit d'agir ainsi. Les clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord relatives à l'éducation ont été établies pour servir de compromis entre *les majorités* du Haut et du Bas-Canada, afin que *les minorités* qui les représentaient dans les autres provinces pussent jouir de l'autonomie de l'enseignement. En deux mots, la minorité catholique de l'Ontario et la minorité protestante du Québec devaient avoir, pour l'instruction de leurs enfants, le genre d'écoles qu'elles pourraient désirer.

C'était là l'esprit qui dominait l'arrangement. Il n'était pas fait une mention spéciale de la langue parce que, dans le temps, cette question était d'importance secondaire. Il n'y avait que peu de Canadiens français dans l'Ontario, et la majorité française de Québec ne rêvait pas et n'avait jamais rêvé un instant d'intervenir en aucune façon dans l'administration des écoles de la minorité anglaise. Mais le marché établi par l'Acte de l'Amérique du Nord était, sans contredit, un pacte entre les Français de Québec et les Anglais de l'Ontario, et *l'on peut l'interpréter comme s'appliquant aussi bien à la langue qu'à la religion.*

Toutefois, nous avons maintenant dépassé ce point. Aujourd'hui, dans l'Ontario, on impose à une langue des entraves dont on n'oserait pas charger une religion. Le but que nous nous proposons, en écrivant cet article, est de représenter à nos compatriotes canadiens-anglais des provinces dans lesquelles ils forment une majorité combien la situation est grave lorsque la majorité française de Québec, par la bouche de ses chefs politiques et religieux, s'empare ainsi de la question. Le temps est mal choisi pour introduire la zizanie parmi notre population. Aujourd'hui, nos soldats volontaires obéissent aux commandements qui leur sont donnés dans les deux langues. *Les Canadiens français se sont loyalement enrôlés pour la défense du drapeau*, tout-à-fait en proportion du chiffre de leur population, car, si l'on veut être juste, on ne doit tenir compte que des Canadiens de naissance enrôlés. Rien ne prouve d'une façon plus évidente que le français appris sur les genoux d'une mère n'engendre pas la déloyauté au drapeau à l'ombre duquel nous vivons tous et qui flotte aujourd'hui sur les tranchées d'où nos troupes repoussent énergiquement les insolents violateurs du sol de France.

Ce qu'il nous faut surtout en ce pays, c'est l'harmonie, la confiance partagée et une respectueuse admiration mutuelle pour nos traditions, les dieux de nos foyers et nos chers privilèges. L'Ontario vient de choisir un premier ministre. Comment pourrait-il plus dignement inaugurer son ré-

gime qu'en abandonnant cette politique d'oppression, si directement en contradiction avec les principes britanniques et si nuisible au maintien de cette parfaite entente entre les deux sections principales de notre population, de laquelle dépendent la paix et la tranquillité futures de notre Dominion ?

Du *Casket* :

Le récent discours de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et la lettre, approbative de ce discours, de Son Eminence le cardinal Bégin, ont attiré grandement l'attention sur le traitement déloyal infligé à la minorité franco-canadienne dans les écoles de l'Ontario. Nous voyons avec plaisir qu'à l'unanimité l'Assemblée Législative, à Québec, a adopté une résolution, de ton très modéré et courtois, et qui ressemble plutôt à une pétition, sur le même sujet. Cette résolution, présentée par un député anglais, M. Bullock, a été secondée par un député anglais, M. le docteur Finnie. Ce fait est très intéressant, car il montre que les députés anglais à la Législature de Québec ont compris que la minorité anglophone de Québec n'a aucun sujet de se plaindre, alors que le cas est tout différent pour la minorité francophone de l'Ontario. Nous remarquons aussi que le *Daily Star*, de Montréal, a publié un remarquable article éditorial, où il prie le gouvernement ontarien de réexaminer les règlements restrictifs et injustes qu'il a promulgués récemment.

Elle grossit comme la marée montante, la foule de ceux qui, épris de civilisation, de sens commun et d'une conception équitable des vrais principes de gouvernement, sont avec la minorité ontarienne. Cette minorité devra attendre et lutter, mais l'issue n'est pas douteuse. L'injuste règlement 17 ne peut subsister longtemps, non seulement parce qu'il est injuste, mais aussi parce que la politique dont il s'inspire a été rejetée, devant le développement de la science du gouvernement, partout ailleurs dans l'empire britannique, en Angleterre, au Pays de Galles, en Irlande, en Ecosse, dans l'Union du Sud-Africain, dans l'Ile de Malte et aux Indes. Ceux qui ont le plus à faire, et ceux qui ont le plus fait, pour le développement des institutions libres dans cet empire, ne croient plus à la nécessité d'une langue unique et commune pour tous les sujets britanniques. Instruits par les folles erreurs du passé, les hommes d'Etat, non seulement de l'empire, mais des autres pays, s'aperçoivent que c'est chimère de vouloir im-

poser l'unité de langage, même si cette unité était désirable en soi, par une législation coercitive. Par malheur pour la minorité ontarienne, l'Ontario ne veut pas démordre d'une coutume désuète et mauvaise. Evidemment, il existe dans cette province un élément très puissant qui, à cause de ses préjugés trop tenaces, est inaccessible à tous les arguments. Mais si de tels éléments, dans les Etats modernes, peuvent encore lutter à rebours, qu'ils ne comptent pas plus longtemps sur une période indéfinie de succès pour leur opposition au progrès des idées saines qui président à un bon gouvernement et aux droits des bons citoyens. La minorité ontarienne saura bien l'emporter.

C'est avec bonheur, vraiment, que nous enregistrons, à la suite des protestations de nos chefs les plus autorisés, les déclarations de ceux de nos compatriotes de langue anglaise et de religion protestante qui ont le bon sens de se mettre au vrai point de vue. Il n'est pas question pour nous, personne ne le prétend ni ne le désire, d'imposer le français à qui que ce soit, en Ontario ou ailleurs. Nous voulons simplement qu'on n'étouffe pas sur les lèvres de nos enfants les mots de France. Comme l'a dit si éloquemment et si fièrement Sir Lomer Gouin : " Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, nous demandons, pour le verbe français, le droit de résonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler. " C'est tout. Rien de plus, mais rien de moins ! D'ailleurs, la lutte que l'on fait au français sera vaine. Nous avons pour nous la force du sang et des maternités fécondes, contre laquelle rien ne saurait prévaloir. D'un point de vue spécial, on peut même dire que cette lutte nous sera profitable ; car on aime davantage les causes pour lesquelles on souffre. L'histoire dira que la lutte nous aura retrempés dans l'amour de notre langue comme dans celui de notre foi.

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA NORMALIENNE EN PHILOSOPHIE ET AUX SOURCES DE LA PÉDAGOGIE, par M. l'abbé Silvio Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull. — Chez les Sourds-Muets, à Montréal, 1914.

Depuis quelques années on écrivait en France des *Eléments de psychologie pédagogique*; on publiait des *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation*, et que sais-je ? Bref, on voulait donner aux instituteurs et aux institutrices une culture plus générale. Dans ce but, on mit en honneur les études philosophiques élémentaires, parce qu'elles sont particulièrement propres à élever l'esprit, et surtout parce qu'elles fournissent les connaissances théoriques solides dont on a besoin pour mieux comprendre la raison des règles pratiques en éducation.

M. l'abbé Corbeil, qui a pris à cœur la formation de ses *normaliennes*, ne se contente pas de les conduire en *Belles-Lettres*, il entend les faire remonter jusqu'aux sources vives de la *Pédagogie*.

C'est pourquoi il a cru bon, non seulement de leur donner un cours de psychologie, mais encore de les initier à la philosophie générale. Et nous croyons qu'il a eu raison. Appartenant au personnel même des écoles normales, il sait mieux que bien d'autres ce qui manque à son auditoire et comment on peut atteindre l'esprit de ces jeunes filles qui ont besoin de connaître les lois de la logique et les principes généraux de la métaphysique, tout comme elles ont besoin de pénétrer le jeu de nos facultés intellectuelles et morales, et de tendre à l'idéal vers lequel est ordonnée toute éducation véritable.

Personne n'accusera M. l'abbé Corbeil de manquer d'originalité dans l'exposition, la disposition et l'ordonnance des leçons qu'il publie. Il a divisé toute sa matière en cinq chapitres dont voici les titres : *La logique*, *Notions d'ontologie*, *Notions de cosmologie*, *Notions de théologie naturelle*, *Notions de psychologie*. Ne vous alarmez pas trop si vous ne trouvez rien dans cette nomenclature qui vous indique que l'auteur s'est préoccupé de la morale. Le chapitre de la psychologie se sous-divise en huit questions où il fait entrer la discussion des principaux problèmes de

philosophie morale dont la solution importe le plus aux futurs instituteurs et institutrices.

Mais c'est surtout dans l'exposition que le caractère personnel de l'auteur apparaît. On reconnaît le professeur original qui donne son cours et le public. Il s'efforce d'être clair toujours et il y réussit généralement. Au fur et à mesure que se présentent les applications pédagogiques, il les tire des lois de la philosophie qu'il a exposées. Ainsi, par exemple, M. l'abbé Corbeil vient-il à parler de la théorie des idées claires, immédiatement il fait remarquer (page 18) que c'est par l'attention que l'esprit humain parvient à se faire des idées claires, que la maîtresse doit éveiller au plus tôt chez ses élèves l'attention volontaire et intense, et il donne les règles pour atteindre ce but. Puissent tous les maîtres les mettre en pratique, et développer chez les élèves le sens de l'observation. Il y en a tant qui passent dans la vie les yeux ouverts, et qui ne voient rien !

M. l'abbé Corbeil suit toujours le même procédé. Après l'énoncé des principes philosophiques, il indique, chemin faisant, les préceptes de la pédagogie technique, qui s'appuient sur tel ou tel principe. D'aucuns auraient voulu peut-être trouver ensemble les données pédagogiques, afin de pouvoir les consulter plus facilement. Qu'ils ne murmurent pas trop vite contre l'auteur. Il a tout prévu ; et, dans un premier appendice, ils verront dans un beau tableau synoptique toutes les notions de pédagogie contenues dans le manuel.

Le livre de M. l'abbé Corbeil se présente comme un type à part auquel on doit faire bon accueil. C'est un cours composé tout exprès pour les écoles normales. Les élèves y trouveront un enseignement véritable et de la philosophie et de la pédagogie. Ajoutons que ni l'une ni l'autre ne font abstraction de la religion, comme il arrive hélas ! dans de bons livres analogues, publiés au-delà des mers. M. l'abbé Corbeil reconnaît que le flambeau de la saine philosophie — qui est sans contredit la raison — a besoin de " s'assurer contre le vacillement et la débilité de ses lumières naturelles en interrogeant docilement la foi " (page 9). Il n'oublie pas surtout que la morale est inséparable de la religion, qu'elle a son fondement dans la religion et que la religion elle-même a ses racines dans la nature de l'âme et dans la nature de Dieu.

P. P.

PIERRE DE RONSARD, par Pierre Villey. In-12, de 313 pp. Prix : 1 fr. 50.

— Paris, Plon, 1913. — *Bibliothèque française, XVIIe siècle.*

“ Depuis 1630, pendant deux siècles, pas une édition n'a été donnée des oeuvres de Ronsard, tandis que dix-sept éditions s'étaient succédé de 1560 à 1630... Ainsi s'explique ce déconcertant paradoxe que le promoteur du classicisme en France a été honni de tous les grands écrivains classiques (Cf. Boileau et La Bruyère)... Chose singulière, c'est par les ennemis du classicisme que Ronsard a été vengé de ce long mépris (Cf. Sainte-Beuve)... Ronsard a eu cette destinée étrange d'être totalement oublié tant que sa doctrine littéraire a triomphé, pour reparaitre à la gloire précisément le jour où elle était définitivement rejetée. ”

A lire ces lignes, qui terminent la compilation de M. Villey, on croirait que Ronsard a été un vrai et pur classique, qu' "il n'était pas du tout un romantique avant la lettre". Mais alors comment expliquer à son égard ce mépris des classiques, cet engouement des romantiques ? Ne serait-ce pas parce que, si la doctrine de Ronsard le rapproche du XVIIe siècle, sa pratique ressemble beaucoup à celle des poètes de notre XIXe ? Là, nous semble-t-il, est la solution de l'apparente antinomie. De fait, s'il y a beaucoup d'esprit classique dans les *Discours* de Ronsard et dans ses oeuvres en prose, ses *Odes* et ses *Hymnes* sont saturés d'esprit romantique.

Nous aurions aimé que M. Villey discutât cette solution. Il se borne trop à nous faire suivre l'évolution de l'art de Ronsard, sans en apprécier la valeur ni la portée. Comment même peut-il laisser paraître la moindre sympathie pour le personnage à double face qui lutte contre les protestants et en même temps publie ses poésies les plus lascives ? Pourquoi citer les vers impudents de la page 253 ? Comment soutenir avec sérieux que "ses raisons sont des sentiments, les sentiments qui ont fait rejeter le protestantisme par les Français d'alors (242-3)" ? Comment enfin oser dire, à propos des sonnets à Marie, que "si la morale y a perdu, les lettres françaises y ont gagné (124)", comme si le dommage de la morale ne retentissait pas sur la littérature elle-même ?

De pareils jugements gâtent une oeuvre où la suite des efforts de Ronsard est si bien mise en relief. Et les fadeurs qu'on y cite du poète ne sont pas de nature à corriger l'impression.

E. C.